



# Rapport d'activité 2020

# Rapport moral et Introduction

Par le Président de la SNPN

---

Nous subissons tous, encore, les restrictions nécessaires pour faire face à la pandémie. Et nous nous y adaptons en proposant une participation à distance qui prend deux formes.

Tout d'abord une visioconférence permet à tous les adhérent·e·s de participer à la réunion, y compris de poser leurs éventuelles questions par courriel ou par la messagerie instantanée. Ensuite, comme l'an dernier, nous avons mis en place un vote électronique aussi bien pour les élections au Conseil d'administration que pour le vote des résolutions. Notre objectif est double : respecter strictement les droits démocratiques de chaque adhérent·e ; favoriser la participation de chacun·e aux décisions et orientations de la SNPN. En toute transparence, les documents nécessaires sont consultables en ligne à l'avance.

Nos nouveaux Statuts, adoptés par l'Assemblée générale en octobre 2020, ne sont pas encore entrés en vigueur car ils attendent l'approbation du Conseil d'État. Mais nous bénéficions de la dérogation accordée par le gouvernement pour tenir ainsi nos réunions statutaires.

Outre de nous empêcher de nous réunir, l'épidémie actuelle a eu en 2020 d'importants effets sur le fonctionnement de l'association, effets qui persistent en 2021. L'accueil en Camargue (La Capelière) a été fermé pendant la majeure partie de l'année, en nous contraignant à placer des salariées en activité partielle. De nombreux événements et festivals (Ménigoute, Montier...) ont été annulés. Des programmes de recherche ont été ralentis, d'autres reportés. Nombre des sorties nature ou des activités bénévoles prévues n'ont pu avoir lieu. De la même façon les événements envisagés avec nos partenaires ont été annulés.

Pour autant, la SNPN demeure très active et produit des actions dont la qualité est reconnue. Le rapport d'activités 2020 qui va vous être présenté à la fois par des salarié·e·s et des administrateur·trice·s l'illustre parfaitement.

La pandémie a aussi rendu pleinement visible la crise généralisée du système socio-économique dans lequel nous vivons. On ne peut en effet limiter l'analyse de la crise actuelle à ses aspects sanitaires et à ses développements économiques puis sociaux. La crise interroge en effet les relations profondes existant d'une part entre les humains, et d'autre part entre les humains et le reste de l'écosphère. Elle met l'humanité face à l'immensité de sa responsabilité, immédiate mais aussi pour le long terme. Elle renvoie brutalement les humains à leur condition d'êtres vivants qui ne sauraient s'extraire de l'écosphère et ne peuvent prétendre la façonner à leur exclusive volonté sans supporter eux-mêmes les conséquences des dérèglements provoqués.

La responsabilité des humains est totale car ce sont bien leurs pratiques qui favorisent la transmission d'agents pathogènes de la faune sauvage aux humains. Pratiques souvent illégales, fortement impactantes pour la biodiversité et altérant les fonctionnalités des écosystèmes.

Elle révèle une crise bien plus globale, systémique, qui remet en cause les modes d'exister humains :

- o Nous consommons de façon excessive des biens, des énergies, des espaces, d'autres êtres vivants.
- o Les circulations de biens et de personnes sont massives et ne prennent pas en compte leur coût écologique. En 2019, les avions ont transporté 4 milliards de voyageurs. Le passage d'une émergence localisée à une pandémie y doit beaucoup.
- o Les inégalités sont plus que persistantes : elles vont certainement se renforcer et demeurent un problème majeur de nos sociétés.
- o Les biens communs et l'écosphère sont détruits au profit d'intérêts privés de court terme.

Tous les jours le Conseil d'administration et les équipes de la SNPN s'emploient avec énergie à mettre en œuvre et déployer de façon opérationnelle un projet associatif qui entend contribuer à définir une nouvelle trajectoire collective et globale, fondée sur une alliance entre les humains et le reste de l'écosphère.

Il s'agit bien tout à la fois d'améliorer l'état de l'écosphère en diminuant les pressions anthropiques, et d'assurer une vie meilleure à l'ensemble des humains en réduisant les inégalités. La principale question, déterminante et englobante, nous paraît être la durabilité des anthroposystèmes (socio-écosystèmes), qui implique de co-construire, avec les acteurs socio-économiques, une trajectoire d'amélioration de leur résistance et de leur résilience. Cela nécessite des changements sociétaux importants et une mutation de nos systèmes économiques ainsi que l'affirmation d'une autre vision de l'aménagement du territoire, qu'il convient d'enclencher dès à présent et de développer de façon suivie et continue.

Le second enjeu majeur, nous paraît être celui de l'opposition humains/autres qu'humains, qui touche encore davantage aux représentations et aux pratiques, et donc particulièrement à l'éducation, à la culture, à la communication. La question de la protection d'espaces peu anthropisés, vastes et variés, connectés entre eux, et de son efficacité est importante. Elle implique de prendre en compte les espaces plus ou moins anthropisés qui entourent les aires naturelles protégées, et qui correspondent à un territoire biophysique ou écologique. Le sujet de la « nature ordinaire » est aussi crucial. Il pose la question de savoir comment faire exister des anthroposystèmes qualitatifs et fonctionnels aussi bien pour toutes et tous, ce qui implique une réflexion bien au-delà des seules politiques concernant la biodiversité. La question de l'eau, de sa quantité, du partage de ses usages, de sa qualité, celle des cours d'eau et de leurs modalités et principes de gestion, celle des zones humides sont déterminantes pour la durabilité des socio-écosystèmes.

Ces enjeux nous commandent d'agir car plus que jamais la nature a besoin que l'on s'engage pour prendre soin d'elle !

**Rémi Luglia**





# Sommaire

## Vie associative

7

### Conseil d'administration

Composition

Des réunions régulières

Représentations et partenariats

### Les ressources humaines

Au siège

En Camargue

À Grand-Lieu

13

## Pôle sensibilisation et information

### Publications

*Le Courrier de la Nature*

*Zones humides infos*

### La communication

## Pôle scientifique

### En Île-de-France

Projet Castor

Mares d'Île-de-France

Projet «Tramare»

Autres expertises et activités scientifiques du siège

33

### En Camargue

Des actions de Police de l'Environnement et de surveillance du territoire

Des actions de suivis, de gestion des milieux, des partenariats de recherche

Des actions et des aménagement liés à l'accueil du public et à la pédagogie

### À Grand-Lieu

Police et surveillance de la Réserve

Connaissance et suivi du patrimoine naturel

Gestion, accueil et médiation



Hérons cendrés dans la Réserve Naturelle Nationale de Camargue

A vertical photograph of a wetland landscape. In the foreground, there is a body of water with ripples. The middle ground shows dense, reddish-brown vegetation. In the background, a bird is in flight, its wings spread. The sky is overcast and grey.

# Vie associative

## Conseil d'administration

### Composition

- Bureau (élu en 2018 jusqu'en 2021)
- Autres administrateurs (à l'issue de l'AG 2020)

### Des réunions régulières

### Représentations et partenariats

- Le Livre blanc pour la biodiversité
- Un colloque sur les figures changeantes de la protection de la nature

## Les ressources humaines

### Au siège

### En Camargue

### À Grand-Lieu

# Conseil d'administration

## Composition

Suite à l'Assemblée générale du 03 octobre 2020, le Conseil d'administration se compose ainsi :

### ● Bureau (élu en 2018 jusqu'en 2021)

Président : Rémi LUGLIA

Vice-présidents : François MOUTOU, Stéphanie HUDIN, Jean-Marc PONS

Secrétaire général : Gérard DAUPHIN (élu en 2020)

Secrétaire général adjoint : Odile BERNARD PANNE (élu en 2020)

Trésorière : Marie-Odile GRANDCHAMP

Secrétaire du Conseil : Aline TREILLARD

Indice de parité Femmes/Hommes du Bureau : 50% / 50%.

### ● Autres administrateurs (à l'issue de l'AG 2020)

Rémi BOULONGNE, Philippe COCHET, Hervé CUBIZOLLE, Carole CUENOT, Hubert DE FORESTA, Romain GOSSE, Jean-Marie GOURREAU, Vincent GRAFFIN, Marie-Odile GUTH, Jacques MARINIER, Michel METAIS, Djinina OUHARZOUNE, Daniel SIRUGUE, Jean UNTERMAIER, Marie-Josèphe VEYRAC.

Indice de parité Femmes/Hommes du Conseil d'administration : 35% / 65%.

## Des réunions régulières

Le Conseil d'administration s'est réuni très régulièrement durant l'année 2020. Voici les principaux sujets traités :

14 janvier (14 administrateur·trice·s présent·e·s ou représenté·e·s ; 5 excusé·e·s ; sur 24) : projets de Statuts et de Règlement intérieur, partenariats avec la fédération des CEN, Livre blanc pour la biodiversité.

o 31 janvier (17 administrateur·trice·s présent·e·s ou représenté·e·s ; 6 excusé·e·s ; sur 24) : RNN de Camargue, RNN du Lac de Grand-Lieu, relations avec FNE, défense de l'ours dans les Pyrénées, partenariat avec FERUS à propos du loup.

o 10 mars (21 administrateur·trice·s présent·e·s ou représenté·e·s ; 0 excusé·e·s ; sur 24) : rénovation du dispositif des Réserves naturelles libres, partenariat avec FERUS, procédures internes de validation, travaux d'entretien à La Belette, RNN de Camargue (études scientifiques, partenariats de recherche, SNPN partie civile contre des riziculteurs qui ont utilisé des pesticides non autorisés), préparation de l'AG, rôle de SNPN comme tête de réseau zones humides.

- o 06 avril (17 administrateur·trice·s présent·e·s ou représenté·e·s ; 3 excusé·e·s ; sur 24) : Comité Social et Économique, subventions pour RNN de Grand-Lieu et de Camargue, partenariats de recherche en Camargue, suivi et préservation du sonneur à ventre jaune en Île-de-France, crise de la COVID-19.
- o 28 avril (17 administrateur·trice·s présent·e·s ou représenté·e·s ; 3 excusé·e·s ; sur 24) : relations de la SNPN avec la Fédération des PNR, arrêté des comptes 2019, suivi des projets et des groupes de travail.
- o 07 mai (19 administrateur·trice·s présent·e·s ou représenté·e·s ; 1 excusé·e·s ; sur 24) : travaux à La Belette, fonctionnement statutaire en temps pandémique, réflexions sur le projet associatif, relations avec FNE.
- o 02 juin (16 administrateur·trice·s présent·e·s ou représenté·e·s ; 3 excusé·e·s ; sur 24) : fonctionnement interne, organisation de l'AG, conventions pour la RNN de Camargue, suivis pour la RNN de Grand-Lieu.
- o 25 août (19 administrateur·trice·s présent·e·s ou représenté·e·s ; 4 excusé·e·s ; sur 24) : fonctionnement interne et statutaire, situation comptable, estuaire de la Loire, défense de l'ours, néonicotinoïdes.
- o 08 octobre (14 administrateur·trice·s présent·e·s ou représenté·e·s ; 3 excusé·e·s ; sur 23) : suites de l'AG, élections au Bureau, calendrier statutaire, 40 ans de la RNN de Grand-Lieu, budget prévisionnel 2021, participation à la stratégie aires protégées et au Comité national biodiversité, soutien au GONm.
- o 20 novembre (14 administrateur·trice·s présent·e·s ou représenté·e·s ; 3 excusé·e·s ; sur 22) : braconnages, PNA Lynx, projet de modification du rôle des PNR, affaires internes.
- o 17 décembre (13 administrateur·trice·s présent·e·s ou représenté·e·s ; 4 excusé·e·s ; sur 22) : budget prévisionnel 2021, prospection pour les revues, bénévolat, défense de l'ours, appel à la violence anti-écologistes en Camargue, partenariats avec la fédération des CEN, le GONm et la fédération BioGée, soutien aux parcs nationaux.

## Représentations et partenariats

En 2020, la SNPN a poursuivi ses actions en direction des pouvoirs publics, en partenariat avec de nombreuses autres associations de protection de la nature. La SNPN s'efforce particulièrement de mettre en application l'idée, plébiscitée par son Conseil d'administration, qu'il est indispensable aux protecteurs de la nature et à leurs associations, qui possèdent toutes leur spécificité et leur légitimité, de se rassembler et de se coordonner afin de peser sur les décisions publiques et les orientations de nos sociétés. En toutes occasions, la SNPN se fait un devoir de soutenir les initiatives bienvenues des associations amies et cherche à initier des actions communes.

La SNPN est partie prenante d'un groupe de 14 associations et fondations de protection de la nature (LPO, FNE, H&B, Surfrider, SFEPM, FERUS, SFDE, OPIE, WWF France, FNH, ASPAS, SHF, ANPCEN). Elle a contribué à rédiger le Livre Blanc pour la Biodiversité (2020), en prenant notamment en charge l'élaboration du préambule.

Elle est membre fondateur et adhérent de la fédération France-Nature-Environnement (FNE), membre fondateur et adhérent de la Fédération des Parcs naturels régionaux (FPNRF), partenaire national pour la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN), membre fondateur et administrateur de l'association Ramsar France.

La SNPN noue des partenariats avec des associations locales de protection de la nature et de l'environnement comme le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais (GON) ou le Comité départemental pour la protection de la nature du Loir-et-Cher (CDPNE 41). La SNPN est depuis plus de 50 ans une tête de réseau national sur la thématique des zones humides. Elle participe à l'Observatoire national de la biodiversité (ONB). Elle expertise pour le compte du ministère de l'Écologie les dossiers de candidature de sites français pour l'obtention du label Ramsar. Elle est membre du Groupe national pour les milieux humides (GNMH), anime depuis 1991 pour le compte du ministère de l'Écologie le Groupe zones humides (GZH ; laboratoire d'idées regroupant l'ensemble des acteurs de ces milieux) et publie depuis trente ans la revue semestrielle Zones Humides Infos destinée aux acteurs de terrains et aux collectivités.

Elle participe à plusieurs instances nationales de concertation comme le Comité national de la biodiversité (CNB ; depuis sa création en 2017) ou le Collectif national des sciences participatives (CNSP ; depuis 2014). Elle participe également à des instances régionales de concertation comme les Comités régionaux de la biodiversité (CRB) de PACA, d'Auvergne-Rhône-Alpes, d'Occitanie et des Pays de la Loire. Elle est partenaire de l'ARB-ÎdF (Agence Régionale de la Biodiversité Île-de-France).

### • Le Livre blanc pour la biodiversité

Le 22 mai 2020, la SNPN avec 13 autres partenaires associatifs a remis à Élisabeth BORNE, ministre de la Transition écologique et solidaire, à l'occasion de la Journée Mondiale de la Biodiversité, un livre blanc intitulé « *Pour que vive la nature* ».

Ce Livre blanc est le fruit d'un travail engagé pendant plusieurs mois, dans la perspective du Congrès Mondial de l'UICN, de la 15<sup>e</sup> COP pour la biodiversité, et de la définition d'une nouvelle Stratégie nationale de la biodiversité 2021-2030.

Compte tenu de l'actualité, nos 14 associations de connaissance, protection et éducation à la biodiversité ont intégré, dans leurs analyses et leurs propositions d'actions, la crise sanitaire en la replaçant dans une perspective plus globale et systémique et en soulignant les responsabilités humaines.

Elles y proposent d'en tirer toutes les conséquences et tous les enseignements, et formulent des pistes de transformation et d'actions pour exposer une autre vision du monde, de nos sociétés et de l'économie afin que nature vive, humains compris, seule manière d'éviter qu'adviennent d'autres crises de même ampleur.

La SNPN a pris une part significative à l'élaboration et au portage politique de ce Livre blanc, et en a notamment rédigé la synthèse qui tient lieu de préambule.

### • Un colloque sur les figures changeantes de la protection de la nature

La SNPN a co-organisé les 29 et 30 septembre un colloque intitulé « *De la réserve intégrale à la nature ordinaire. Les figures changeantes de la protection de la nature (XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles)* ». Porté par l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE),

## Vie associative

### Conseil d'administration

pluridisciplinaire et multi partenarial, ce colloque a associé de nombreux organismes : Comité d'histoire du ministère de la Transition écologique et solidaire, Archives nationales, Office français de la biodiversité (OFB), Société française pour le droit de l'environnement (SFDE), universités de Caen-Normandie et Paris-Lumières, Groupe d'histoire des zones humides (GHZH), Comité français de l'UICN, Fondation François Sommer, Societa italiana per la storia della fauna.

Le colloque a abordé la pluralité des formes prises par la protection de la nature sous l'angle de leurs trajectoires historiques, mais aussi de leur co-existence au sein d'un paysage désormais diversifié de dispositifs. Les regards croisés des chercheurs et des acteurs ont apporté un éclairage original sur cette large gamme de pratiques et d'objets, parfois nouveaux, de la protection. Les intervenants se sont interrogés : Quelles natures devons-nous ou pouvons-nous protéger ? Quels partenariats pouvons-nous reconfigurer avec la nature ?

L'année 2020, durant laquelle nous avons vécu une situation inédite de confinement généralisé, a donc tout de même permis de nombreuses activités et engagements de la SNPN auprès de ses adhérents et des autorités publiques. La période qui s'ouvre, après cette prise de conscience de notre fragilité et notre lien intime à la nature et sa biodiversité nous promet de nombreux défis. La SNPN est engagée avec ses salarié·e·s et ses bénévoles pour accompagner les changements nécessaires à la réconciliation entre les humains et les autres qu'humains.

# Les ressources humaines

## Au siège

Le siège a connu quelques départs et arrivées de salariés en 2020.

- o La responsable du service communication a quitté ses fonctions en mars 2020, sa remplaçante est arrivée en juin.
- o La rédactrice et correctrice du *Courrier de la Nature* est restée en poste jusqu'en juin. sa remplaçante est arrivée en octobre. Elle s'est vue attribuée un volet valorisation du *Courrier de la Nature* et de *Zones Humides Infos*.
- o Une alternante a terminé son contrat fin août. Son poste n'a pas été renouvelé.
- o Le responsable administratif et financier a quitté son poste en août. Une directrice administrative et financière temporaire est arrivée en octobre 2020 pour le remplacer avant l'arrivée en avril 2021 d'une directrice générale.
- o Un poste a été ouvert en février pour la gestion des adhésions et des abonnements.

4 personnes ont donc quitté la SNPN et 4 personnes ont fait leur entrée. Au 31 décembre 2020, le nombre de salariés en poste à durée indéterminée est de 6, une salariée est en poste à durée déterminée (alternante) jusqu'au 16 septembre 2021.

## En Camargue

L'équipe de salariés de la SNPN Camargue est restée stable sur l'année 2020, soit 10,6 ETP (équivalents temps pleins) pour réaliser l'ensemble des missions telles que définies dans le Plan de gestion 2016-2020.

La crise sanitaire a néanmoins fortement impacté l'activité de cette équipe, notamment lors du premier confinement (mars-avril) pour la plupart des salarié.e.s (télétravail, chômage partiel...) et la majeure partie de l'année pour les équipes d'accueil (cf. *infra*). Outre la crise sanitaire, l'absence de management durant une grande partie de l'année a augmenté la charge de travail sur l'ensemble de l'équipe, ont drastiquement accentué les difficultés à réaliser l'ensemble des travaux programmés.

David Vallecillo a poursuivi sa thèse sur la modélisation de la répartition spatio-temporelle des oiseaux en Camargue. En complément, Nicolas Malevre, « Ingénieur AgroParisTech » a mené à bien son sujet de stage : « Influence des caractéristiques physicochimiques et du niveau d'eau sur la dynamique spatiotemporelle des

canards hivernants sur la Réserve Naturelle Nationale de Camargue ». Ces programmes sont menés en collaboration avec la Tour du Valat

Enfin, de nombreux et fidèles bénévoles (SNPN, Lycées agricoles, entreprises partenaires, ...) nous ont apporté leur aide indispensable à l'accueil du public ou lors de séances d'entretien des espaces.

## À Grand-Lieu

L'équipe s'appuie sur trois salariés, dont deux sont commissionnés au titre des Réserves naturelles. Trois stagiaires ont complété l'équipe permanente en 2020 : stagiaire de Master 2 « Dynamique et conservation de la biodiversité », a travaillé sur les diptères syrphidés. deux élèves de Bac Professionnel « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » ont découvert la gestion de la réserve.

*Le Courrier de la Nature* est une revue bimestrielle francophone d'information et de vulgarisation scientifique, à destination d'un large public, traitant de la protection de la nature, de la conservation des espèces et des milieux naturels.



Vol d'étourneaux sur le lac de Grand-Lieu



# Pôle sensibilisation et information

## Publications

### *Le Courrier de la Nature*

- Les publications
- Fonctionnement : rédaction et fabrication
- Diffusion
- Une revue vitrine de la SNPN
- Valorisation et promotion externe

### *Zones Humides Infos*

- Les ressources humaines dédiées
- Les réalisations
- Plaidoyers pour les zones humides
- Participation au 3<sup>e</sup> Plan national d'action milieux humides
- Édition et diffusion de la revue *Zones Humides Infos*

## La communication

- Service communication
- Supports de communication
- Événementiel

# Publications

## Le Courrier de la Nature



### • Les six numéros bimestriels publiés en 2020

Six numéros avec une grande diversité de sujets traités et une attention portée à la présence de sujets outre-mer et internationaux.

Nombre de pages : 52 pages.

Format : 21 x 29,7 cm.

Prix unitaire : 8 €. Tirage moyen : 1452 exemplaires par numéro.

### • Le numéro spécial annuel

Le Courrier de la Nature publie un numéro hors-série par an de 76 pages.

Le numéro spécial 2020 consacré aux tourbières a été coordonné par Hervé Cubizolle, professeur de géographie physique à l'université de Saint-Etienne et spécialiste des milieux naturels humides. Il accueille les articles de 18 contributeurs pluridisciplinaires français et étrangers. La formation des tourbières, leur histoire, leur fonctionnement hydrologique et écologique, leur diversité à l'échelle mondiale, les usages que les humains en ont fait et en font, les services écosystémiques qu'elles rendent, les menaces qui pèsent sur elles, le bilan de leur gestion conservatoire en France, sont traités et illustrés de façon à partager avec le plus grand nombre des informations scientifiques souvent peu diffusées.



Il est paru en mai 2020 et a été tiré à 2100 exemplaires

distribués auprès des abonnés et en vente au numéro en ligne (prix unitaire : 9 €). 100 exemplaires ont été pré-vendus au laboratoire EVS UMR 5600 CNRS de l'Université de Lyon et 100 exemplaires au Groupe d'étude des tourbières, association scientifique, pour diffusion dans leurs réseaux respectifs.

### De nombreux retours de lecteurs soulignent la rigueur et l'intérêt du Courrier de la Nature :

« Depuis longtemps, je suis membre de la SNPN donc je reçois Le courrier de la Nature qui en plus des articles de haute tenue est très agréable à considérer dans sa maquette actuelle. » Claude Nardin, 03/04/2020

« Je suis abonné à votre revue depuis des années et je viens de recevoir le dernier n° spécial "Les tourbières" qui est un travail de perfection. » Maurice Gérardy, 30/04/2020

« Je salue également la rationalisation de la construction du numéro (que j'ai découverte à la lecture) qui met sur une même ligne de mire l'édito, un bon nombre d'articles d'actualités et le point de vue - ce qui en ferait presque un numéro « thématique » ! Mais ce serait oublier les articles spécifiques espèces et dossier, cœur de la vocation naturaliste de la revue. Bravo à l'équipe de conception pour cette cohérence et cette qualité constante ! » Romain Gosse, 25/05/2020

### • Fonctionnement : rédaction et fabrication

#### a. Ressources humaines : l'équipe salariée

Équipe de rédaction :

- o Secrétaire de rédaction : Aline Deprince
- o Rédactrice et correctrice : Iris Petitjean jusqu'en juin 2020 ; Eve Lacassagne (avec un volet dédié à la valorisation des revues) depuis octobre 2020
- o Gestion des abonnements et des ventes au numéro : Laurent Cottin depuis février 2020.

### **b. Rédaction**

#### **Comité de rédaction**

Le Comité de rédaction définit la ligne éditoriale de la revue et ses orientations stratégiques en matière de développement. Les relectures et avis formulés par le Comité de rédaction et par les relecteurs extérieurs contribuent grandement à la rigueur scientifique et à la crédibilité de la revue. **Trois réunions du Comité se sont tenues en 2020 (janvier, avril et octobre).**

**En février 2021, le directeur de publication et de la revue est Rémi Luglia, président de l'association éditrice ; le comité de rédaction compte 8 administrateurs :** François Moutou (secrétaire du comité de rédaction), Odile Bernard-Panné, Hervé Cubizolle, Carole Cuenot, Hubert de Foresta, Romain Gosse, Jean-Marie Gourreau, Stéphanie Hudin.

#### **Les contributeurs : fidélisation et diversification**

**Le *Courrier de la Nature* propose des articles de vulgarisation scientifique et de diffusion des connaissances, rédigés par des spécialistes (scientifiques, gestionnaires d'espaces naturels, acteurs de terrain...) s'appuyant sur leur expertise et des sources documentées et rigoureuses.** La rédaction s'attache à ouvrir ses pages à des points de vue internationaux, en sollicitant également des auteurs de pays francophones et non-francophones. Le contenu éditorial et iconographique de la revue est ainsi produit par des contributeurs bénévoles (auteurs, relecteurs, photographes, illustrateurs, artistes...) représentant au total près de 30 personnes par numéro.

#### **L'équipe de rédaction de la SNPN**

**L'équipe de rédaction salariée de la SNPN assure les différentes tâches inhérentes à la réalisation de la revue** (recherche de sujets, relations avec les contributeurs et les relecteurs, gestion de la copie et du chemin de fer,

relecture et correction des textes, rédaction d'articles, mise en page en collaboration avec le prestataire, relecture et correction sur maquette, suivi de fabrication, gestion des stocks...). Elle effectue en particulier un important travail de relecture-réécriture des textes afin d'accompagner les auteurs dans leur démarche de vulgarisation. Elle assure aussi, en lien avec le pôle communication de la SNPN, les actions de promotion, valorisation et prospection.

D'autres salariés et des administrateurs de la SNPN écrivent également régulièrement ou ponctuellement dans les pages de la revue (cf. rubrique « Revue vitrine de la SNPN »).

### **c. Fabrication**

**Maintien de la qualité et optimisation constante des coûts :**

#### **Mise en page**

La mise en page est réalisée par l'agence Chromatiques en lien avec l'équipe de rédaction : intégration des textes et photos, calage après les corrections effectuées sur maquette par l'équipe de rédaction, production des pdf d'impression. Le processus de travail mis en place en 2018 avec ce prestataire est efficace et fluide. Le coût de mise en page (abaissé de 16,8 % en 2018) est resté identique en 2020. Grâce à l'optimisation constante du processus et des échanges entre le secrétariat de rédaction et l'agence Chromatique, le tarif de la prestation a été révisé à la baisse fin 2020 pour l'année 2021. La qualité visuelle de la revue est largement saluée par ses lecteurs et contribue fortement à son identité.

#### **Impression et routage**

**En cohérence avec les valeurs qu'il défend, *Le Courrier de la Nature* est imprimé en France, par un imprimeur labellisé Imprim'Vert, sur papier PEFC et sans vernis.** La mise sous pli est actuellement réalisée sous film plastique. La réflexion sur le choix d'un matériau plus écologique (enveloppe papier) est en cours ; elle implique des aspects financiers mais aussi la question des impacts environnementaux des différents matériaux, qui n'est pas tranchée par les spécialistes.

Le prestataire sélectionné pour l'impression et le routage de la revue est régulièrement mis en concurrence. Un

## Pôle sensibilisation et information

### Publications

nouveau tour de table des prestataires a été réalisé en septembre 2019. Le choix s'est porté sur la société Grapho 12 qui offrait le meilleur rapport qualité/prix. Grapho 12 imprime les revues et les encarts de relance abonnement, livre les revues destinées au stock au siège de la SNPN et gère la relation avec le routeur (sous-traitance) qui assure la mise sous pli et le dépôt aux services postaux des exemplaires destinés aux abonnés. Courant 2020, le coût de la mise sous pli a diminué grâce à l'optimisation en interne du fichier de routage par le gestionnaire des abonnements.

#### • Diffusion

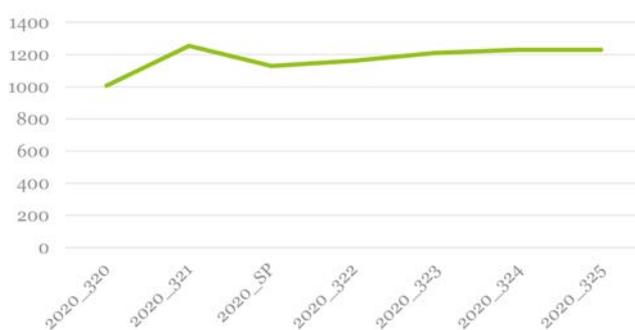
##### a. Abonnements

###### Formules d'abonnement en 2020 :

- o Abonnement 1 an (6 n° + 1 n° spécial), tarif normal : 50 € (étranger et Outre-mer + 5 €)
- o Abonnement 1 an (6 n° + 1 n° spécial), tarif préférentiel réservé aux adhérents de la SNPN : 35 € (étranger et Outre-mer + 5 €)

Fin 2020, l'équipe a développé une formule d'abonnement à une version numérique de la revue : version identique à la version papier, enrichie de liens dynamiques, accessible sur une plate-forme en ligne). Celle-ci a été lancée à la parution du premier numéro de l'année 2021 en janvier 2021.

Evolution du nombre d'abonnés en 2020



#### **Le Courrier de la Nature compte 1229 abonnés payants en décembre 2020.**

Une majorité des abonnés sont adhérents de la SNPN. Les non-adhérents représentent 28 % (dont 15 % de « tiers » abonnés via des agences de vente d'abonnement). La proportion d'abonnés à titre gracieux au titre de la promotion/communication (services presse) est de 2 %.

Une large majorité des abonnés sont des particuliers. Cette situation est corrélée à la typologie des adhérents à la SNPN, ainsi qu'aux choix de communications des années précédentes. La revue dispose donc d'un réservoir d'abonnés potentiels parmi les structures professionnelles, publiques et associatives, qui font l'objet d'opération de communications spécifiques depuis fin 2020.

##### b. Autres canaux de diffusion

Le Courrier de la Nature est référencé sur :

- o La plateforme de veille média Press'Edd/Adday. Cette plateforme effectue une veille sur les mots clés définis par ses clients (exclusivement des entreprises et des collectivités) dans un corpus de publications presse référencées.
- o Bases d'indexation : WorldCat, Archives ouvertes HAL

#### • Une revue vitrine de la SNPN

##### a. Valorisation de la SNPN dans le CLN

La SNPN est présente dans le chaque numéro du *Courrier de la Nature* : la rubrique « Vie de la SNPN », en position centrale dans la revue, propose des articles rédigés par des salariés de la SNPN informant sur les actions de la SNPN au niveau national et dans les réserves.

Le *Courrier de la Nature* relaie également les prises de position de la SNPN au travers d'articles d'actualité ou d'articles de fond rédigés par des membres de la SNPN dans la rubrique « Point de vue ». Enfin, l'éditorial, généralement signé par un administrateur de la SNPN, offre une tribune supplémentaire.

##### b. Liens entre le Courrier de la Nature et la revue Zones Humides Infos

Jusqu'à l'arrivée d'Eve Lacassagne en octobre 2020 au secrétariat de rédaction de *Zones Humides Infos*, l'équipe

salariée du *Courrier de la Nature* apportait un soutien à la revue *Zones Humides Infos* : contribution à la relecture et correction après mise en page ; suivi de fabrication.

Les deux revues mettent à contribution leurs réseaux respectifs et veillent également à valoriser mutuellement leurs contenus : annonce de la parution de *Zones Humides Infos* n° 99 dans *Le Courrier de la Nature* n° 322, présentation du *Courrier de la Nature* spécial nature ordinaire (2019) et spécial tourbières (2020) sur une page dans *Zones Humides Infos* n° 99.

### • Valorisation et promotion externe

#### a. Valorisation événementielle



Traditionnellement, *Le Courrier de la Nature* est mis en avant (vente sur stand, conférences...) lors de nombreux événements et festivals grand-public consacrés à la nature auxquels participe la SNPN. En 2020, la situation sanitaire a conduit à l'annulation de la grande majorité de ces événements, privant la revue d'un contact privilégié avec ses lecteurs et obligeant la SNPN à repenser sa stratégie de valorisation de la revue.

Depuis 2019, un numéro découverte de 8 pages, mis à jour annuellement, est diffusé au format PDF et distribué gratuitement sur les salons, festivals pour faire découvrir la revue, son contenu, ses rubriques... et inviter à s'abonner !

#### b. Valorisation sur les réseaux sociaux

Chaque parution du *Courrier de la Nature* est annoncée sur les comptes Twitter (2 000 followers en février 2021) et Facebook (4207 abonnés) de la SNPN. En moyenne, un tweet touche 400 personnes. Les derniers post Facebook consacrés à la revue montrent les statistiques suivantes :

- o Post du 07/12/2020 : 1079 personnes touchées dont 26 réactions (commentaires, partages...)
- o Post du 18/12/2020 : 443 personnes touchées

#### c. Campagne marketing de Noël 2020

Un argumentaire « offrez un abonnement en cadeau » a été envoyé par courriel à 1691 personnes (adhérents, sympathisants, abonnés au *Courrier de la Nature* non adhérents) : 705 personnes ont ouvert le courriel ; 39 ont cliqué sur au moins un lien dans le courriel ; 8 nouveaux abonnements.

#### d. Opérations de prospection

Un plan d'action a été défini début 2020. Son objectif est d'amener la revue vers l'équilibre budgétaire et d'élargir sa diffusion, son lectorat et sa notoriété. **La mise en œuvre du volet prospection a débuté fin 2020 et se poursuit en 2021 avec la réalisation d'opérations auprès de cibles identifiées** : mailings et e-mailings adressés à des contacts ciblés (bibliothèques, établissement scolaires...) pour présenter la revue et inciter à l'abonnement.

Prochaines opérations planifiées en 2021 : CDI de lycées généralistes publics et privés, association étudiantes universitaires, organismes gestionnaires d'espaces naturels en France, vétérinaires... Environ 700 prospects directs identifiés.

Résultat espéré : 10 à 15 % de transformation soit +100 abonnés répartis ½ papier, ½ numériques, majoritairement des institutions donc non-adhérents.

***Le Courrier de la Nature* poursuit sa transformation en espérant atteindre une certaine durabilité tout en maintenant ses qualités et ses valeurs. Chaque lecteur peut en être l'ambassadeur.**



## Zones Humides Infos

La revue *Zones Humides Infos* est un élément de soutien à l'action « soutien à l'action d'information au sein du réseau concerné par les milieux humides », subventionnée par le ministère de la Transition écologique et solidaire.

Cette action a pour objectifs :

- **apporter une expertise et un accompagnement à la politique nationale de préservation des zones humides**, notamment dans le domaine de la communication, et à assurer le lien avec la convention de Ramsar sur les zones humides d'importance internationale ;
- **informer et sensibiliser** tant les acteurs que le grand-public sur le thème de la préservation des zones humides et de l'application de la convention de Ramsar.

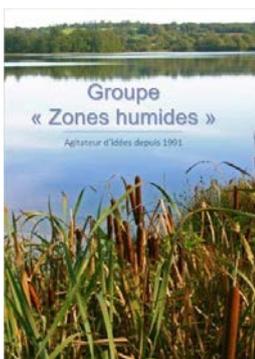
L'action est assurée par le chargé de communication « Zones humides » en poste depuis 2011, correspondant non gouvernementale de la politique de communication de Ramsar en France depuis 2011, et hébergé par la réserve naturelle nationale de Grand-Lieu depuis 2019.

### • Les ressources humaines dédiées

Pour atteindre ses objectifs, la SNPN consacre plusieurs salariés à cette action :

- Christophe Eggert, chargé de projets, en tant que superviseur ;
- Grégoire Macqueron, chargé de communication « Zones humides » ;
- Eve Lacassagne, rédactrice et correctrice de *Zones Humides Infos* depuis octobre 2020 ;
- Laurent Cottin, gestion des abonnements depuis février 2020.

Ces salariés ont effectué une grande partie de leurs tâches en télétravail et visioconférence pour **s'adapter à la pandémie** de coronavirus tout en maintenant au mieux la **continuité de service**.



Par ailleurs, plusieurs bénévoles et partenaires collaborent régulièrement à l'action :

- le **laboratoire d'idée « Groupe zones humides »** compte 30 référents en zones humides, contre 31 en 2019. La proportion de femmes parmi les membres est de 27 %, contre 23 % en 2019, en comptant les invités permanents.

- 55 contributeurs et relecteurs à ces deux numéros.

Cela représente comptablement 128 heures de bénévolat valorisées, ainsi que 38,5 heures de travail partenarial recensées.

### • Les réalisations

#### Plaidoyers pour les zones humides

Sont rassemblées dans cette rubrique les différentes actions visant à défendre les zones humides, que ce soit en affichant le positionnement officiel de la SNPN (motion, courrier, communiqué de presse, lettre ouverte, affichage de soutien, etc.), en contribuant aux consultations, en participant aux travaux législatifs et réglementaires (rapport d'information parlementaire, travail à l'élaboration de lois, promotion de projet de lois), ou autrement.

Ont été réalisées en 2020 :

- La mobilisation pour contribuer à la consultation sur la nouvelle **stratégie national bas-carbone** et promouvoir **le rôle des zones humides comme solution fondées sur la nature** (SFN) : préparation d'éléments de langage, d'argumentaire, **sollicitation des adhérents de la SNPN**, du réseau du Groupe « *Zones humides* », incitation en ligne et sur les réseaux sociaux (février 2020)<sup>1,2</sup>.

#### Résultat de la consultation

- Une part significative des 209 contributions post-mobilisation doit pouvoir être attribuée à l'action de la SNPN car il n'y en avait que 66 avant son appel à mobilisation ;
- parmi les contributions, celles portant sur la non prise en compte des solutions fondées sur la nature (SFN) et les zones humides, promues par la SNPN, forment le gros des critiques négatives de la SNBC ;
- les SFN sont le 3<sup>e</sup> sujet le plus cité, les zones humides et les SFN sont notées dans le 4<sup>e</sup> sujet le plus cité,
- 1/5<sup>e</sup> de la note de justification de la décision finale porte sur les SFN ;
- le décret et la stratégie bas-carbone n'ont manifestement guère évolué malgré les contributions particulièrement critiques (57% négatives, 4% positives) ;
- cette non prise en compte des contributions est un problème plus général relevé par la commission nationale des débats publics.

## Pôle sensibilisation et information

### Publications

- o La promotion du **livre blanc co-élaboré par la SNPN** (live-tweet de la rencontre avec la ministre, diffusion d'une analyse sous l'angle des zones humides).
- o La **co-signature de la SNPN d'une tribune appelant à faire des solutions fondées sur la nature des outils de résilience post-Covid** : « La résilience de notre économie passe par des territoires résilients »<sup>3</sup>. Diffusion dans la presse, reprise par 2 journaux dont *Le Journal du Dimanche* et le réseau « Zones humides » (ZH) en avril 2020. Jalon pour le projet de loi « ZH », avec un item SFN, qui doit découler du rapport parlementaire Terres d'eau, terres d'avenir auquel la SNPN a contribué.
- o Préparation du **courrier aux ministres de l'environnement et de l'agriculture ainsi qu'aux DG et président de l'OFB Zones humides : comment éviter le désastre en cours ?**<sup>4</sup> (envoyé en janvier 2021) Valorisation du travail effectué pour l'enquête décennale sur l'états des zones humides remarquables<sup>5</sup> (participation au comité de pilotage, diffusion de l'appel à participation, **réponse pour le site de Grand-Lieu**, participation à la valorisation des résultats dans le cadre de la mission « zones humides » de l'Observatoire nationale de la biodiversité).
- o Participation à l'élaboration des messages, à la conception et à la diffusion d'un **appel aux candidats**<sup>6,7</sup>, **aux municipales** pour s'engager en faveur des zones humides et les **intégrer comme des solutions fondées sur la nature**.

#### Des zones humides plus présentes et plus positives

Effet sans doute conjoint des années de travail sur l'image des zones humides auquel participe la SNPN, de l'appels aux candidats et du succès du parti écologiste aux municipales, les têtes de réseaux des zones humides ont constaté une présence plus visible et plus positive de ces milieux dans la presse et dans les instances d'élus, en particulier en lien avec des déclarations ou des actions des municipalités et de leurs de groupement.

#### Participation au 3<sup>e</sup> Plan national d'action milieux humides

La SNPN a contribué tout au long de l'année à la mise en œuvre des actions du plan national d'actions et de la stratégie de « Communication, éducation, sensibilisation et participation » (CESP). Elle est en outre le correspondant non gouvernemental pour la CESP au niveau national au titre de la convention Ramsar.

#### Contributions à la politique des zones humides

- o Contribution et relecture du bilan du 3<sup>e</sup> Plan national d'action en faveur des milieux humides, validé par la commission « Stratégies » du Comité national pour la biodiversité<sup>8</sup> ; contribution à sa brochure de valorisation. Voir encadré ci-après.
- o Contribution et relecture du rapport national pour la 14<sup>e</sup> conférence des Parties de la convention de Ramsar.
- o **Renouvellement, à la demande du ministère, du mandat de 3 ans de correspondant non gouvernemental de la CESP de Ramsar en France** (de facto dans le rapport national pour la 14<sup>e</sup> conférence des Parties de la convention de Ramsar envoyé en janvier 2021).
- o Émission d'un avis très favorable au projet de désignation sur la liste Ramsar du site des « Tourbières et lacs de la montagne jurassienne ».



Page de couverture du rapport de la SNPN sur la labellisation d'un site Ramsar

### Affichage de la contribution de la SNPN dans le bilan du 3<sup>e</sup> Plan national d'action en faveur des milieux humides

L'équipe Zones humides de la direction eau et biodiversité du ministère en charge de l'écologie a **remercié très vivement les membres** du Groupe national pour les milieux humides (GNMH), dont fait partie la SNPN, pour tous ses travaux ainsi que pour l'établissement du bilan du 3<sup>e</sup> plan en faveur des milieux humides (PNMH).

Extraits à propos du co-pilotage du groupe Communication, éducation, sensibilisation et participation (groupe de travail CESP) :

« Il est important de souligner que **ce groupe a très bien fonctionné**. Il a été proactif dans les travaux de définition de la nouvelle stratégie CESP s'appuyant sur l'évaluation réalisée par le CGEDD. »

« Le rôle joué par les correspondants [NDLR : la SNPN était correspondante CESP dans le groupe de travail Urbanisme et zones humides] et **surtout par les animateurs du GTh CESP et l'aide qu'ils leur ont apportée, ont été très appréciés par les autres groupes** ».

« Quelques chiffres : les 5 pôles-relais, le centre de ressources sur les milieux humides de l'AFB, la Société nationale de protection de la nature et l'association Ramsar France font état de 300 000 à 350 000 pages vues par an, de plus de 1 000 actualités et événements relayés par an, plus de 8000 abonnés à leurs lettres électroniques, près de 4 000 abonnés à leurs revues [NDLR : dont Zones Humides Infos], plus de 8000 followers sur Twitter [NDLR : dont le Twitter de ZHI], 25000 ressources disponibles sur leurs bases documentaires, plus de 400 événements animés entre 2013 et 2018 (colloques, séminaires, journées techniques, ateliers, formations...). »

La SNPN est en outre partenaire de l'action « Renforcer les démarches de communication événementielle sur les milieux humides ». On compte à ce titre l'investissement de la SNPN dans la **Journée mondiale des zones humides** (participation au comité de pilotage, réalisation des dossiers de presse, recherche de partenariats, interventions aux journées de lancement), dont le succès ne se dément pas (cf. brochure La Journée mondiale des zones humides en France : quelques clés de la réussite, 2020), la Fête des mares qu'elle pilote et **le partenariat qu'elle a noué avec la FCEN** pour l'articulation entre la Fête des mares et Fréquence Grenouille.

- o Organisation, animation et rédaction de compte-rendu de 6 réunions du laboratoire d'idée « Groupe Zones humides » en visioconférence du groupe.

### Action CESP dans le cadre de la politique nationale « milieux humides »

- o Réunions de télétravail sur la CESP : élaboration-rédaction de la section « indicateurs » et de sa synthèse ; lien avec le groupe de travail « Urbanisme ».
- o Participation à la réunion thématique « zones humides » de l'Observatoire national de la biodiversité ; présentation de pistes d'indicateurs ; contribution à l'indicateur « Animations en zones humides » (données Fête des mares).
- o Participation au séminaire des animateurs de site Ramsar en virtuel.

### Journée mondiale des zones humides (JMZH)

- o Participation à la journée de lancement du 31/01/2020 à Saint-Omer ; **diffusion du live-tweet de l'évènement**.
- o Contribution et relecture de l'étude sur la couverture médiatique de la JMZH<sup>9</sup>.
- o Promotion de l'évènement (mailing, réseaux sociaux, etc.) : le compte twitter **@Zones\_Humides a été le plus actif en ce qui concerne la JMZH (21 % des messages** du top 10 des comptes) selon l'étude sur la couverture médiatique de l'évènement.
- o Par ailleurs, les conclusions du rapport sur la couverture médiatique de la JMZH ont révélé un **effet sensible du dossier de presse, créé en 2013 par la SNPN** et réalisé par celle-ci jusqu'en 2019 (seulement co-conception et relecture depuis), sur la couverture médiatique de l'évènement.
- o Contribution<sup>10</sup> à l'élaboration et à la brochure du bilan décennale de la JMZH<sup>11</sup>, période correspondant à la durée de **l'engagement de la SNPN dans cet évènement**.

### Affichage de la SNPN dans les documents JMZH

La participation de la SNPN sont visibles dans les documents de la JMZH suivants :

- o Site web du centre de ressources sur les milieux humides <http://www.zones-humides.org/>
- o Communiqué de presse
- o Dossier de presse
- o Bilan 2020 de la JMZH
- o Bilan JMZH de la décennie 2010-2020 (sur le site de la convention de Ramsar)
- o Rapport de l'OIEau **La couverture médiatique de la journée mondiale des zones humides** paru début 2021 : la SNPN est signalée en page 2, parmi les 5 contributeurs.

# Pôle sensibilisation et information

## Publications

- o Relecture du bilan de la JMZH 2020, qui montre qu'une fois de plus, **le record d'animations a été battu avec 789 animations recensées dans 95 départements métropolitains et territoires ultramarins**, ce qui représente 50 % des animations recensées dans le monde pour cet évènement.
- o Participation à l'un des COPIL de la Journée mondiale des zones humides de 2021.
- o Contribution à la promotion de la Journée internationale des mangroves (site web et réseaux sociaux)<sup>12</sup> en juillet.

### Édition et diffusion de la revue ZONES HUMIDES Infos

#### La revue

À travers l'édition de cette revue, deux fois par an, la SNPN sensibilise à la thématique de la préservation des zones humides en apportant une information et des réflexions sur la recherche scientifique, les initiatives locales, les politiques nationales, les conventions internationales et la mise en œuvre des directives européennes. Elle permet également une mise en réseau des différents acteurs traitant des zones humides.

Un numéro de 32 pages est paru en juin 2020 (numéro 99) et est disponible en ligne. Il comporte un dossier spécial faisant le point sur **les contributions communes à la SNPN**, au Groupe « Zones humides » et au « Groupe d'histoire des zones humides » à la mission parlementaire en faveur des zones humides, leurs reprises dans le rapport et le début des implémentations des recommandations qui en sont issus.

Ce numéro comporte aussi un focus sur **la chasse d'hier et d'aujourd'hui en zone humide**. Y sont notamment abordées les questions de réglementation, de restauration écologique, de financement, d'élevage en zone humide, de sensibilisation, de connaissance et cartographie et l'actualité des publications.

Le numéro 100 « **Les zones humides en Pays de la Loire** », numéro de 32 pages, est sorti en février 2021 et est disponible en ligne. Fruit d'un partenariat avec le Groupe d'histoire des zones humides, il comporte une grande partie sur les conflits d'usages et la gestion participative autour du lac de Grand-Lieu, ainsi que sur les zones humides dans le reste de la région.

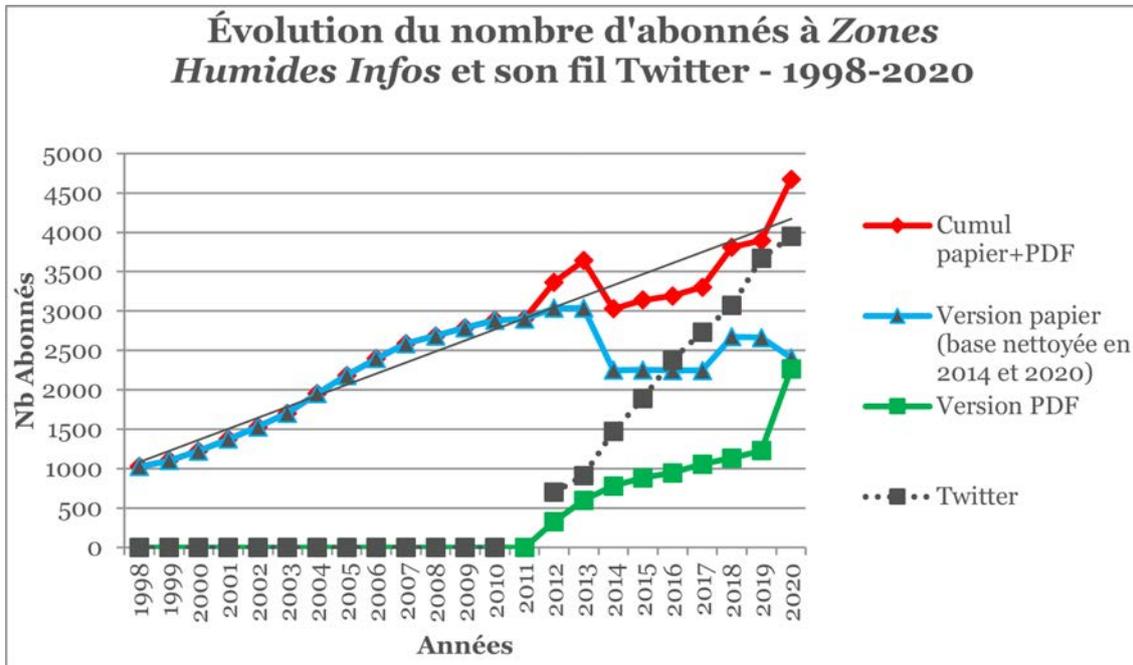
Outre le dossier spécial, il comporte un focus sur **les zones humides dans l'art occidental**. Sont abordés dans

ce numéro les sujets du paysage, de la sensibilisation, de Ramsar, des inventaires, de la protection des zones humides, des tourbières, de l'élevage, de la conservation des espèces et une recension d'ouvrage.



Page de couverture des numéros parus en 2020 et 2021





**Consolidation et fiabilisation de la base de données des abonnements**

Une importante opération de mise à jour de la base des données pour s'adapter aux nombreux changements dans le paysage institutionnels en cours ces dernières années a permis au service en charge des abonnements d'actualiser 57 % des adresses d'abonnés et d'optimiser le fichier de routage, réduisant les coûts d'impression et d'expédition (d'où une baisse du nombre d'abonnés à la version imprimée).

Croissance des abonnements : +20 %

Le nombre d'abonnés à la revue (format papier et électronique) est en progression constante :

- o Formule électronique : de 1 228 abonnés à la fin 2019 à 2 265 début 2021, soit une progression de 1 037 abonnés, (+ 84 %).
- o Formule papier : de 2 666 abonnés à la fin 2019 à 2 408 début 2021, soit une baisse de 258 abonnés (- 10 %).
- o Total abonnés : 4673 début 2021 soit une progression de 799 abonnements (+ 20 %).

Une nouvelle estimation du nombre d'abonnés liés à la recherche confirme le sondage de 2017 : environ 5 % (fourchette : 4 %-13 %) des abonnés à la revue déclarent relever de ce domaine.

**Rationalisation des ressources**

Outre la fiabilisation de la base de données des abonnements, il y a eu :

- o La réduction du tirage dédié au stock de la SNPN (passage de 400 exemplaires à 150).
- o La valorisation du bénévolat : pour la première fois, le bénévolat de la revue et du Groupe « Zones humides » a été évalué et valorisé.
- o La préparation de la nouvelle formule payante de la revue à partir de l'année, avec **une nouvelle maquette. Seule la version imprimée de la revue est payante**, la version électronique demeurant gratuite pour permettre la diffusion de l'information sur les zones humides au plus grand nombre, notamment dans les pays francophones (4 % des abonnés à la version imprimée sont à l'étranger, et 8,7 % des abonnés à la version électronique du n°100).

**Indicateur de parité**

Concernant le *Zones Humides Infos* n°99, 22 % de femmes sont autrices des textes, il y a 13 % de femmes dans le comité de relecture, et 25 % de femmes représentées dans l'iconographie.

Concernant le *Zones Humides Infos* n°100, il y a 30 % de femmes autrices des textes, 20 % de femmes dans le comité de relecture, et 53 % de femmes représentées dans l'iconographie.

## Pôle sensibilisation et information

### Publications

#### Diffusion d'informations sur les zones humides

##### Bulletins de veille

Diffusion de 35 bulletins de veille sur les zones humides, un peu moins qu'en 2019 en raison d'un arrêt de travail de deux mois.

##### Compte twitter de la revue

Croissance +8 %

Parallèlement à la diffusion de la revue, la SNPN anime un flux twitter sur l'actualité des zones humides via le compte Twitter de la revue (voir [https://twitter.com/Zones\\_Humides](https://twitter.com/Zones_Humides)).

Le nombre d'abonnés au flux twitter de *Zones Humides Infos* progresse de 3 669 à 3 950, soit un gain de 281 comptes (+ 7 %).

de *Zones Humides Infos*;

- o Annonce de la parution de *Zones Humides Infos* n° 99 dans *Le Courrier de la Nature* n° 322,
- o Contribution à l'action Fête des mares : promotion sur Twitter, création de vidéos ;
- o Promotion/valorisation de l'action Fête des mares à travers le soutien et l'actualisation de l'indicateur « Animations en zones humides »<sup>13</sup> pour promouvoir le rôle de la Fête des mares dans la sensibilisation du grand public aux zones humides ;
- o Contribution au partenariat avec la Fédération des conservatoires d'espaces naturels : diffusion/promotion d'informations sur Fréquence Grenouille sur Twitter.

#### Le compte en quelques chiffres :

- o 3 950 abonnés (les 4 000 ont été dépassés le 2 février 2021) + 7 %
- o 1 500 tweets -28 %
- o 300 interactions (RT, commentaires, likes...) +6 %

#### Synergie

L'amélioration des synergies au sein de la SNPN a été poursuivie :

- o Rapportage de réunions, de documents, d'opérations ;
- o Rédaction et diffusion de comptes-rendus lors des participations à des réunions, des conférences, etc. (ex : Assises de la biodiversité, débat libre évolution du Groupe Zones Humides, séminaire Ramsar) ;
- o Diffusion des bulletins de veille Zones Humides à l'ensemble du CA, des salariés ;
- o Contribution aux supports de communication de la SNPN (articles pour le site web, la newsletter, pour *Le Courrier de la Nature*) ;
- o Participation au numéro spécial « Tourbières » du *Courrier de la Nature* 2020 ;
- o Promotion des numéros spéciaux du *Courrier de la nature* « nature ordinaire » et « Tourbières » dans *Zones Humides Infos*, promotion du *Le Courrier de la Nature* dans le mailing aux abonnés à la formule électronique



Page de couverture du numéro spécial du *Courrier de la Nature* en 2020

● **Bibliographie**

1 : *Faites de la nature une solution !* <https://www.snpn.com/faites-de-la-nature-une-solution/>

2 : Synthèse de la consultation publique : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/20200226%20Synthe%CC%80se%20consultation%20du%20public%20SNBC%20DLCES.pdf>

3 : La tribune : <https://www.lejdd.fr/Societe/tribune-il-faut-faire-rimer-emploi-et-biodiversite-3963486>

4 : *Zones humides en France : la SNPN dresse un triste constat et émet des propositions* <https://www.snpn.com/jmzh-propositionssnpn/>

5 : Évaluation nationale des sites humides emblématiques (campagne 2010-2020) <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-nationale-des-sites-humides-emblematisques-campagne-2010-2020>

6 : *Sur Zones humides, zones utiles pour votre commune : des actions concrètes que vous pouvez engager dès maintenant* <https://www.snpn.com/zones-humides-zones-utiles-pour-votre-commune-des-actions-concretes-que-vous-pouvez-engager-des-maintenant/>, dans le n° 322 mai-juin 2020 du *Courrier de la Nature* : « Interpeller pour avancer : consultation bas-carbone, sensibiliser les futurs élus ».

7 : « Interpeller pour avancer : consultation bas-carbone, sensibiliser les futurs élus », *Le Courrier de la Nature* n° 322 mai-juin 2020.

8 : Bilan du 3<sup>e</sup> PNMH 2014-2018 [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Bilan\\_3eme\\_PNMH\\_FINAL\\_web.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Bilan_3eme_PNMH_FINAL_web.pdf)

9 : M. FOUILLET (OIEau), 2021. *La couverture médiatique de la journée mondiale des zones humides* – Rapport d'étude [https://www.oieau.org/eaudoc/system/files/34345\\_0.pdf](https://www.oieau.org/eaudoc/system/files/34345_0.pdf)

10 : *Les facteurs de succès de la JMZH en France*, G. Macqueron, 2020, SNPN, inédit.

11 : Bilan sur le site de la convention de Ramsar <https://www.ramsar.org/fr/news/lorganisation-de-la-jmzh-en-france>

12 : *Ce dimanche, pensez aux mangroves !* <https://www.snpn.com/ce-dimanche-pensez-aux-mangroves/>

13 : <https://naturefrance.fr/indicateurs/nombre-danimations-zones-humides>

# La communication

## Le service communication

### ● Présentation du service

Le service communication a pour objectif d'augmenter la visibilité de la SNPN, de faire connaître l'association, ses actions, ses positionnements ainsi que ses revues. Il cherche aussi à sensibiliser les citoyens et l'opinion publique aux valeurs portées par la SNPN. Le service communication fidélise les adhérents actuels et développe des actions pour en acquérir de nouveaux, tout en cherchant à générer des dons.

Pour atteindre ses objectifs, le service travaille en étroite collaboration avec les salariées du *Courrier de la Nature* pour la promotion de la revue et relance des abonnés, le service adhésion/abonnement pour les appels à dons et la relation avec les adhérents ainsi que les réserves pour promouvoir leurs actions auprès de nos adhérent-e-s et du public.

### ● Ressources humaines

En 2020, le service communication de la SNPN était composé d'une responsable communication et vie associative, d'une alternante chargée de communication et événementiel et d'une alternante en charge de la communication digitale.

La responsable du service, en poste depuis 2017 a quitté l'association en mars 2020. Sa remplaçante est arrivée le 17 juin 2020. Elle élabore et met en place la stratégie de communication de la SNPN.

L'alternante en charge de la communication digitale a terminé sa mission à la fin de l'été et son poste n'a pas été renouvelé. Elle aura été présente une année. Elle s'occupait de la newsletter mensuelle à destination des adhérent-e-s et sympathisant-e-s ainsi que de la gestion du site internet et de la création graphique des supports de communication.

L'alternante en communication et événementiel a pour principale mission l'organisation et la coordination de la Fête des mares ainsi que de l'assemblée générale de l'association. Elle organise également la participation de la SNPN à d'autres événements. Elle accompagne la responsable du service sur des petites missions (mise en page de dossier, création graphique, réflexions stratégiques...). Elle est présente depuis octobre 2019 dans la structure et termine son alternance en septembre 2021.

La rédactrice et correctrice du *Courrier de la Nature* possède un volet valorisation des revues qui est rattaché au service communication. Enfin, le salarié en charge des adhésions et abonnements est également rattaché au service communication.

## Supports de communication

### ● Site internet

**109 articles (+94 %) ont été publiés sur le site internet** de la SNPN dont :

- o 44 sur la SNPN (20 communiqués, 9 sur Cap-Ours, 7 sur l'actualité de l'association, 4 offres d'emploi, 2 appels à participer à une consultation publique, 1 sur le CLN campagne promotionnel, 1 sur la campagne de don Giving Tuesday)
- o 41 dans l'agenda (13 événements de la SNPN au national, 26 événements de la Camargue, 2 de Grand-Lieu)
- o 14 concernant la réserve de Camargue (13 actualités et un sur les sorties)
- o 5 à propos de Zones Humides (JMZH, journée des mangroves...)
- o 4 de la Fête des mares
- o 1 de Grand-Lieu

Avec le développement de l'abonnement numérique du *Courrier de la Nature*, **le chemin utilisateur a été amélioré. L'onglet « Agir Ensemble » a été revu pour faciliter l'adhésion et le don.** L'onglet a été renommé et se s'appelle désormais « Soutenir la SNPN ». La page « Devenir bénévole » a fait son apparition fin 2020 et propose des missions bénévoles (2 disponibles depuis janvier 2021). La page d'accueil a également été modifiée. L'image du bandeau change en fonction de l'actualité et le texte explicatif a été revu. Ce texte présente l'importance de continuer à nous soutenir pendant la crise sanitaire et renvoie à la page de dons. Sur la page de la réserve de Camargue, la page « programmation » a fait son apparition et permet d'afficher les sorties nature proposées sur le site de la Capelière.

**La page d'accueil du site internet a été vue 27 711 fois (+12 %).** La page d'accueil de la RNN Camargue a été vues 21 587 fois et sont les pages les plus consultées. Les pages de la RNN Grand-Lieu ont été vues 10 265 fois, la page d'accueil du *Courrier de la Nature* 5 305, la page d'accueil de Zones Humides Infos 2 574, la page d'accueil du portail Fête des mares 3 295 et celle de l'abonnement général plus de 5 500 fois. **L'onglet qui concerne la Réserve Naturelle Nationale de Camargue génère 20 % du trafic.**

● Réseaux sociaux

a. Facebook

Au 1er janvier 2020, nous commençons l'année avec 3 193 fans. Au 31 décembre, nous avons atteint 4 100 fans, soit une hausse de 28.40 %. **4 262 personnes sont abonnées à notre page en 2020 (+29 %).**

Au total, près de 1 000 nouveaux abonnés, 7 000 réactions à nos publications, 725 partages et 393 commentaires. Le post ayant généré le plus de réaction (76) est un post sur la mort de l'ours Cachou datant du 10 juin 2020.

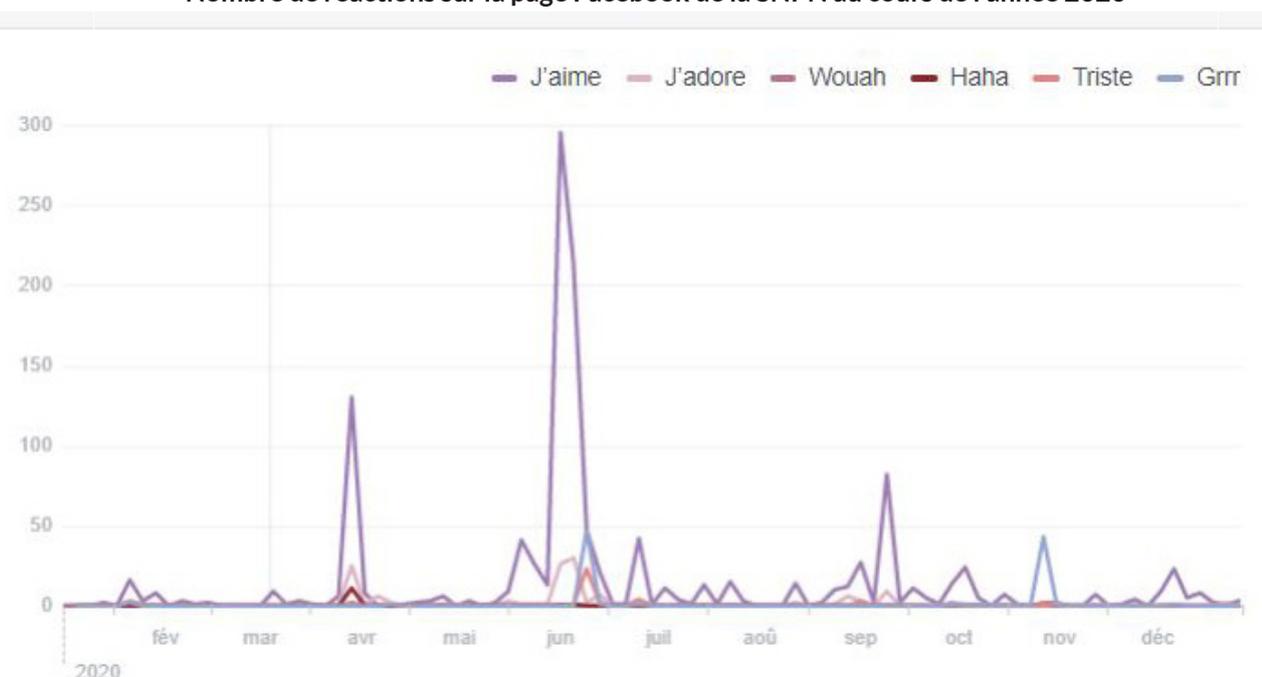
**162 publications ont été faites sur la page de la SNPN nationale, soit une augmentation de 165 % par rapport à 2019 (61) et 3 événements ont été publiés avec plus de 25 000 personnes touchées.**

On remarque un pic d'activité sur la page au moment de la Fête des mares, notamment le 1er juin avec 4 408 personnes touchées.

**Top 9 des posts ayant touché le plus de personnes :**

1. Journée de lancement de la Fête des mares (11 600 personnes touchées)
2. Comment créer une mare (9 600) (publié pendant la Fête des mares sous format vidéo)
3. Post informant du maintien de la Fête des mares en virtuel (6 000)
4. Post sur l'interview des scientifiques de la Camargue sur France Inter (3 000)
5. Livre blanc pour la biodiversité (2 700)
6. Mort de l'ours Cachou (2 100)
7. Post sur les hirondelles, (2 000)
8. Campagne Giving Tuesday décembre 2020 (1 200)
9. Campagne CLN cadeau (1 100)

Nombre de réactions sur la page Facebook de la SNPN au cours de l'année 2020



## Pôle sensibilisation et information

### La communication

#### Nos abonnés et fans

##### Quelle différence entre un abonné et un fan ?

Un abonné est une personne qui suit notre actualité et la voit dans son fil d'actualité. Cependant, il n'est pas identifié comme « Fan » s'il souhaite que cette indication reste anonyme. Un fan est quant à lui une personne qui indique à ses proches qu'il suit notre page. Par défaut, un fan est également abonné à notre page. Un fan peut décider de ne plus être abonné à notre actualité tout en restant fan. Il restera comptabilisé dans les statistiques, mais il ne verra plus notre actualité. Il affirme malgré tout par ce biais son soutien à notre structure.

Comme l'année dernière, nos fans sont à 57 % des femmes âgées de 25 à 34 ans (20 %). **42 % de nos abonnés sont des hommes dans la même tranche d'âge que les femmes. 3 180 abonnés sont français et 291 habitent Paris.**

##### Les personnes engagées

Les personnes engagées sont les personnes qui partagent, commentent et likent nos publications. 54 % des personnes qui parlent de notre page sont des femmes âgées entre 45-54 ans (12 %) et de plus de 65 ans (12 %). 44 % d'hommes engagés dont 11 % sont âgés entre 45-54 ans.

##### Les personnes que nous touchons

Nous touchons 55 % d'homme âgés entre 25 et 44 ans, et 44 % de femme dans la même tranche d'âge. 10 541 personnes touchées viennent de France.

**On remarque que les personnes qui interagissent avec nos publications sont plus âgées que nos fans et abonnés.**

#### b. Twitter

Compte national : @SNPN\_nature

##### Le compte en quelques chiffres :

- o **1 800 abonnés** au 31 décembre 2020 (les 2 000 ont été atteints le 22 février 2021) +28.57 %
- o **672 likes** (89 likes en 2019) +655 %
- o **338 ReTweet** (74 RT en 2019) +356 %
- o **221 tweets** (42 tweets en 2019) +426 %
- o **17 réponses** (4 réponses en 2019) +325 %

La majorité des publications concernent l'actualité de la SNPN (positionnement politique, actualité dans les réserves, promotion des revues...). Des Re-tweet (des partages de publications d'autres comptes) sont réalisés sur le compte suivant les actualités de nos partenaires et du secteur (UICN, GIEC, CEN...).

**Une stratégie de communication digitale a été mise en place à partir de juillet.** Cette stratégie a défini les informations à partager sur ce réseau et a mis en place une régularité de publication de contenu ce qui n'existait pas avant.

##### Followers

Nous sommes suivis par une majorité de professionnels (journalistes, scientifiques, naturalistes, personnalités publiques et politiques) ainsi que par des jeunes (étudiants dans le secteur de l'environnement principalement).

Le nombre de tweets a été plus faible en 2020 (1 500) qu'en 2019 (2 100). Cela s'explique par un arrêt maladie de longue durée pendant l'été du salarié en charge de ce compte. Cependant, on remarque un pic important en février lors de la journée mondiale des zones humides. L'évènement a été couvert tout au long du mois.

##### Compte de la Réserve Naturelle nationale de Camargue : @RNNCamargue

Ce compte est inactif depuis sa création. Une stratégie est en cours d'élaboration. Ce compte nous permet de réserver le nom « RNNCamargue » pour qu'il ne soit pas utilisé par une personne extérieure à la SNPN.

### c. Youtube

Notre chaîne nous permet de diffuser des vidéos explicatives (« ma mare est envahie d'algues, que faire ? » par exemple), la diffusion des colloques auxquelles la SNPN a participé (AHPNE...), des vidéos promotionnelles etc. **Notre chaîne termine l'année avec 65 abonnés (+29). La chaîne connaît un pic d'activité au moment de la Fête des mares en juin** car on y diffuse de courtes vidéos explicatives pendant une semaine. **Nos vidéos ont été vues plus de 4 700 fois au cours de l'année.**

**La page d'accueil et l'organisation des vidéos ont été revues pour permettre une meilleure lisibilité et identification de la page.**

Nos spectateurs ont 65 ans et plus et sont à 85% des hommes.

### d. LinkedIn

La SNPN possède une page LinkedIn. Cependant, peu de publications ont été réalisées sur cette page en 2020. La page a été principalement utilisée pour relayer les publications de la Fête des mares qui étaient déjà diffusées sur les autres réseaux sociaux de la SNPN.

**À partir de septembre 2020, une stratégie de communication digitale a été mise en place, permettant à la page LinkedIn de l'association de diffuser des messages spécifiques à son réseau** (offre d'emploi, activité des réserves, rencontres nationales... toutes informations présentant la vie interne de la SNPN). Cela a permis de la faire évoluer de 200 abonnées à plus de 420 abonnés.

Evolution du nombre d'abonnés entre le 2 mars et le 31 décembre 2020

**14 publications ont été réalisées en 2020.** Aucune publication n'avait été publiée en 2019. Les sujets de ces publications portaient sur la Fête des mares (9), la SNPN (offre d'emploi, actualité interne...) (4), les revues (1).

### e. Newsletter et campagne de e-mailing

Tous les mois, le service communication faisait parvenir à ses adhérents et sympathisants une newsletter sur l'actualité de l'association et de la protection de la nature. Cette newsletter a été arrêtée en juillet 2020 avec le départ de la personne qui en avait la charge (alternante). Cependant, les newsletters non périodiques ont été

maintenues pour garder le lien avec nos adhérents en attendant la création d'une lettre d'information courriel et papier en 2021.

### **55 campagnes de mailing ont été réalisées en 2020 dont l'envoi de :**

- o 14 pour l'Assemblée Générale (appel à candidature, report de l'AG, relance des votes en ligne)
- o 11 pour des événements (auxquels nous participions ou incitions à participer)
- o 8 communiqués de presse
- o 8 sur de l'information générale de la SNPN
- o 7 newsletters mensuels
- o 4 sur la Fête des mares (appel à labellisation...)
- o 3 sur le Courrier de la Nature

**Plus de 82 000 courriels ont été envoyés** (une personne pouvant recevoir plusieurs courriels).

**Avec la crise sanitaire, l'assemblée générale a été reportée** alors qu'elle devait se tenir en mai lors des 40 ans de la Réserve Naturelle Nationale du lac de Grand-Lieu. Des appels à candidature et des relances ont été réalisés avant le report de l'évènement au 3 octobre. De nouvelles relances concernant les votes et les modalités de participations ont été envoyées à l'ensemble des adhérents, expliquant ces 14 envois inhabituels pour cet évènement.

**Également, nous avons dû annuler notre participation à certains événements et donc en informer nos adhérent-e-s,** sympathisant-e-s et bénévoles qui s'étaient engagés à participer à nos côtés.

Deux relances vers les abonné-e-s se sont faites par courriel. Nouveauté cette année, nous avons mis en place une offre proposant à notre public d'offrir un abonnement au *Courrier de la Nature* pour Noël (Cf *Le Courrier de la Nature*). Cette campagne a été relayée sur nos réseaux sociaux et a généré 4 abonnements à la revue et 2 adhésions.

**Le taux d'ouverture de nos campagnes est de 42.07 %** (pourcentage du nombre de personne cliquant pour ouvrir le courriel), le taux de clic de 6.82 % (pourcentage du nombre de personne cliquant dans le courriel), taux de désinscription 0.09 % (pourcentage du nombre de personne se désinscrivant), plus de 10 000 personnes répertoriées dans notre outil de mailing (adhérent-e-s, sympathisant-e-s, organisateur Fête des mares, abonné-e-s

## Pôle sensibilisation et information

### La communication

à la revue *Zones Humides Infos* et *Courrier de la Nature*...).

#### f. Campagne d'appel à dons

Nous avons fait preuve d'innovation pour diffuser l'appel à dons de fin d'année. En effet, un *crowdfunding* (financement participatif) a été mis en place pendant 1 mois et relayé avec la campagne *Giving Tuesday* (journée mondiale de générosité du 1er décembre).

La campagne a été mise en ligne sur la plateforme Hello Asso et diffusée par courriel ainsi que sur nos réseaux sociaux, Des relances ont également été faites. Cette campagne a permis de générer 1 045 € de dons.

#### g. Relation presse

**20 communiqués ont été publiés en 2020.** La plupart ont été rédigés en partenariat avec d'autres associations (Cap-Ours, Club14, MedReAct...). Au total, la SNPN a été citée dans 55 articles de médias en ligne nationaux dont France Inter, France Bleu, France 3 Région ou encore La Croix, mais aussi dans les médias régionaux en ligne comme La Provence, La république des Pyrénées et Midilibre. Elle est également citée sur des médias spécialisés (actu.fr, ça m'intéresse, Actu Environnement, Science et Avenir...).

**Tous nos communiqués sont disponibles sur notre site internet.**

Nous avons également mené des actions de lobbying auprès des sénateur·trice·s pour les inciter à voter contre la loi autorisant l'utilisation des néonicotinoïdes dans la culture de betterave à sucre en novembre. **Nous sensibilisons également le ministère de la Transition écologique et l'ensemble du gouvernement** sur différents sujets (SNAP, SNB, zones humides...).

### Événementiel

La crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 a perturbé l'ensemble de l'activité de la SNPN. Le festival international de film ornithologique de Ménégoûte a été annulé ainsi que le festival international de la photo de Montier-en-Dier, deux festivals auxquels la SNPN participe depuis des années.

**La journée de lancement de la Fête des mares a dû être annulée à cause de la pandémie.** Pour ne pas annuler l'ensemble de la manifestation, l'événement a été digitalisé avec plusieurs publications par jours sur les réseaux

sociaux de la SNPN, générant plus de 48 000 vues sur Facebook, **du jamais vu !**

#### a. Fête des mares

Durant l'hiver 2020 la pandémie s'est largement répandue en France et des contraintes sociales ont été progressivement mises en place, jusqu'à ce que le président de la République annonce un confinement de la métropole du 17 mars au 11 mai 2020. À partir du 11 mai 2020 le gouvernement a mis en place un déconfinement progressif. Cependant les rassemblements ne peuvent regrouper plus de 10 personnes. Ainsi, la possibilité d'assurer des événements regroupant du public début juin n'était pas garantie. Le déconfinement partiel national a finalement eu lieu au même moment que la Fête des mares, imposant certaines mesures limitant les rassemblements.

Avec cette situation particulière, il a été difficile pour beaucoup de nos partenaires habituels ou nouveaux d'organiser des événements pour la Fête des mares. **Seulement 48 manifestations se sont tenues dans toute la France, contre 120 en 2019.**

**Pour la première fois cette année, la Fête des mares était présente de manière constante et quotidienne sur les réseaux sociaux de la SNPN.** Tout une campagne de communication a été mise en place pendant cette semaine avec toujours le même objectif : mieux faire connaître les mares, les zones humides tout en sensibilisant la population à leur préservation. **Cette campagne de communication a permis de toucher plus de 48 000 personnes et générer plus de 700 likes sur Facebook grâce à 34 publications pendant les 9 jours de l'événement.** Un thème journalier unifiait le contenu des communications : plantes des zones humides, insectes des zones humides, menaces des zones humides, etc. Les documents proposés chaque jour avaient des formats (vidéos, films, guides, images...) et des origines diverses (documents internes SNPN, ressources de partenaires, d'institutions...). Nous publions à des horaires clés en fonction de chaque réseau. Les publications étaient limitées à 3 ou 4 maximum par jour afin d'éviter de surcharger ou de lasser notre public.

**En 2020, nous avons mis en place un concours photo sur notre page Facebook.** Le principe était de mettre en valeur la beauté de ces milieux. Ce concours s'est déroulé sur une page événement Facebook que nous relayons grâce à la page Facebook de la SNPN. Pour participer il fallait simplement envoyer une photo et une description Pour remporter le concours, la photo

du participant devant obtenir le plus de «j'aime». **En moins d'une semaine nous avons reçu 148 photos de 54 personnes, 1 400 personnes ont voté pour leur photo préférée. Le concours photo des mares a touché plus de 24 300 personnes** (24 300 personnes ont au moins vu une publication de cet événement) et a fait gagner 8 participant·e·s (une personne par thème et un ex aequo).

#### **b. Assemblée générale**

L'assemblée générale de la SNPN devait initialement se dérouler au lac de Grand-Lieu pour fêter les 40 ans de la réserve. **Malheureusement, l'événement a dû être reporté au 3 octobre.** Pour la première fois, l'assemblée générale s'est tenue de manière virtuelle. Des votes en ligne ont été mis en place pour permettre à tous nos adhérent·e·s de voter. **23 % d'entre eux ont voté, soit plus de 400 adhérent·e·s.**

**L'assemblée générale s'est tenue sur le logiciel Zoom. 34 personnes étaient présentes,** dont 12 conférencier·e·s, 6 administrateur·trice·s, 14 adhérent·e·s et 2 salarié·e·s. Un temps d'échange a été tenu avec les adhérent·e·s qui ont pu poser leurs questions aux administrateur·trice·s. Ce moment a été très apprécié.

#### **Assemblée générale extraordinaire**

Le quorum n'ayant pas été atteint, la résolution sur les nouveaux statuts de l'association n'a donc pas pu être validée le jour de l'assemblée générale. Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 20 novembre et a permis de valider les nouveaux statuts de l'association.

#### **c. 40 ans de Grand-Lieu**

La Réserve Naturelle Nationale de Grand-Lieu fêtait ses 40 ans en 2020. L'assemblée générale devait s'y tenir. Une campagne de communication pour promouvoir la réserve était prévue avec des sorties et des rencontres. Malheureusement, l'ensemble a dû être annulé en raison de la crise sanitaire. Des vidéos promotionnelles ont été réalisées et seront diffusées en 2021. Elles ont été tournées par un prestataire externe.



Jean-Marc Gillier, en mission scientifique sur le lac de Grand-Lieu

# Pôle scientifique

## En Île-de-France

Projet Castor

Mares d'Île-de-France

Projet «Tramare»

Projet «télédétection des mares»

Projet «Sonneur à ventre jaune en Seine-et-Marne»

Suivi de la biomasse des insectes

Autres expertises et activités scientifiques du siège

## En Camargue

« Protéger » : des actions de Police de l'Environnement et de surveillance du territoire

« Gérer » : des actions de suivis, de gestion des milieux, des partenariats de recherche

«Faire découvrir» : des actions et des aménagement liés à l'accueil du public et à la pédagogie

## À Grand-Lieu

La Réserve Naturelle Nationale du Lac de Grand-Lieu

1980-2020 : la Réserve Naturelle Nationale fête ses 40 ans

Police et surveillance de la Réserve

Connaissance et suivi du patrimoine naturel

Gestion, accueil et médiation

# En Île-de-France

Depuis 2018 les effectifs du pôle scientifique à Paris sont réduits et après le départ fin 2019 de Maité Pelzer, chargée de mission scientifique, c'est Christophe Eggert, directeur des projets, arrivé en novembre 2019, qui est en charge du suivi des programmes en cours et de la mise en place de nouveaux projets. Celui-ci supervise Grégoire Macqueron, chargé de mission « Zones humides » et avec le service communication, dont il a assuré l'intérim après le départ de Marion Kozar en février 2020 et l'arrivée de Delphine Nicodème en juin 2020.

## Projet Castor

La SNPN s'est engagée fin 2018 dans le projet d'accompagner le retour du castor en Île-de-France, suite à son signalement en 2016 en Essonne. Après divers aléas indépendants de notre volonté, la SNPN s'est tournée fin 2019 vers un nouveau partenaire scientifique, le laboratoire CITERES (Cité, TERritoires, Environnement et Société) de l'Université de Tours pour assurer l'étude socio-écologique du projet, avec comme objectif de créer les conditions pour une coexistence entre humains et castors. Ainsi un consortium regroupant une quinzaine de chercheurs de sciences humaines, sciences sociales et sciences de la nature (4 professeurs d'université, 9 maîtres de conférences, 2 chercheurs associés, basés à Tours et à Orléans) a décidé de porter avec la SNPN ce projet commun autour du castor, pour accompagner son expansion.

**En 2020 une stratégie d'action et d'articulation des acteurs du projet est mise en place**, avec l'expertise de chacun, en particulier la connaissance du terrain et des acteurs, apportée par le réseau national castor de l'Office Français de la Biodiversité. Un travail de sélection des communes potentielles d'étude, deux en région Centre Val de Loire où le Castor est déjà bien présent et connu et où de précieux enseignements peuvent être collectés et une en Essonne, où le castor est encore très discret ou en voie d'arrivée, a été mené.

Des sujets de stages ont été élaborés pour deux stagiaires et la SNPN s'est tournée vers le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et sa formation de Master SEB « société et biodiversité » pour trouver deux étudiants. Après sélection des candidatures deux étudiantes ont été choisies. Des conventions de stages ont été rédigées mais la mise en place du confinement le 17 mars 2020 a bloqué la procédure et les stages n'ont pas pu avoir lieu, conformément aux règles mises en place par les universités et le MNHN. La dynamique a donc été

fortement freinée par la période de confinement COVID-19, qui a contrarié également les échanges avec les maires des communes potentielles (deuxième tour des élections municipales reporté, certains maires n'étant pas assurés d'être réélus). La SNPN et le CITERES ont cependant continué le travail d'identification et de sélection des communes susceptibles de faire l'objet de l'enquête socio-anthropologique. Un document explicatif à destination des maires des communes concernées par l'enquête a été rédigé (« Programme Castor : implications pour les communes »). Ce document est un préalable obligatoire à l'arrivée d'enquêteurs sur le terrain.

**À l'été 2020 deux communes étaient d'accord pour nous recevoir**, mais en particulier en raison des conditions sanitaires elles ont finalement choisi de ne pas s'engager. L'enquête a dans un premier temps dû être reportée à l'automne, sous contrainte des possibilités sanitaires et pédagogiques. Les nouvelles contraintes sanitaires mises en place du 30 octobre 2020 au 15 décembre 2020 ont été un nouveau frein. Ce n'est qu'en fin d'année que nous avons l'accord de trois communes : Charentilly (Indre-et-Loire), Saint-Benoît sur Loire (Loiret) et Vert-le-Petit (Essonne) pour des enquêtes de terrain à réaliser en 2021.

**L'ensemble de ces aléas a eu des conséquences sur le calendrier** (retard de la phase opérationnelle) et sur les coûts (modification des budgets). Un important travail administratif a dû être entamé vis-à-vis de nos partenaires financiers, pour essayer d'obtenir la poursuite de leur soutien et leur compréhension concernant les aléas. **La Fondation de France a décidé de proroger l'utilisation de son aide financière et accepté le nouveau plan financier. La SNPN remercie vivement cette fondation.** La SNPN a également incité ses adhérents et bienfaiteurs au don pour soutenir spécifiquement le projet « Retour du Castor en Île-de-France ». Cet appel est relayé via nos bulletins d'adhésions, nos newsletters, notre site internet, nos plaquettes, etc... Il participe à la sensibilisation sur l'espèce. La SNPN remercie ici chaleureusement ses donateurs.

L'éditorial de la lettre de liaison de la SNPN de février 2020 a été consacré au Castor, son arrivée en Essonne et le projet en cours. Un article d'une page a également été publié dans *Le Courrier de la Nature* n° 321 de mars-avril 2020. La SNPN a établi un partenariat avec Basile Gerbaud, réalisateur du film « Le Cas du Castor » et Fifo distribution-France, producteur, pour l'utilisation du film lors de projection-débats à vocation

de sensibilisation, aussi bien en Val-de-Loire (à Blois le 7 avril 2020- reporté) qu'en Île-de-France une fois résultats socio-anthropologiques connus. **La SNPN fait également part de ses initiatives à la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)** qui organise en France le Printemps des castors, manifestation ayant pour but de faire découvrir à un large public la biologie et l'écologie du plus gros rongeur européen. La mise en place d'un réseau de partenaires associatifs potentiels (Haut-de-France, Belgique...) est en cours, pour un partage d'expériences sur ce sujet. La SNPN avec le projet Castor en Île-de-France s'intègre aux réseaux existants et organise le faire-savoir de la démarche.

## Mares d'Île-de-France

Dans le cadre du programme « Reconquête des zones humides d'Île-de-France » **la SNPN poursuit l'animation de l'inventaire des mares d'Île-de-France depuis 2010.** La plateforme « Si les mares m'étaient comptées » constitue la base régionale sur les mares, l'unique interface de saisie des données relatives aux mares. Une maintenance importante de la plateforme a été nécessaire en 2020 afin de corriger des dysfonctionnements à la suite d'évolutions techniques du site d'hébergement.

**Fin 2020, 23 466 objets « mares » cartographiés** (tous statuts confondus) et **16 772 données taxonomiques liées aux mares** (flore, amphibiens, odonates) sont intégrées à la base. Ces données ont été récoltées par les participants à l'inventaire des mares d'Île-de-France (bénévoles ou institutionnels) ou par la SNPN dans le cadre de ses travaux en faveur des zones humides franciliennes, ou encore sont issues de travaux menés par les acteurs du territoire. La SNPN transmet les données issues de l'inventaire des mares aux structures demandeuses.

**Identifiée pour ses compétences sur le sujet des zones humides et des mares, la SNPN est régulièrement contactée par des organismes et des particuliers d'Île-de-France et d'ailleurs, en demande de conseils sur l'aménagement et la gestion des mares,** les moyens (notamment réglementaires) d'assurer leur protection, sur les outils d'animation sur le thème de la mare, etc. La SNPN est également sollicitée pour signaler et aider à stopper des atteintes (pollutions, remblaiements, projets d'urbanisation, etc.) constatées sur les mares, signalements qu'elle relaie aux acteurs adéquats (associations locales de protection de la nature, police de l'environnement, etc.). À titre d'exemple, en 2020, la

SNPN a apporté son expertise gracieuse pour la gestion, la sauvegarde ou la création de mare dans le cadre d'un projet immobilier (Vaugrigneuse, 91), à la suite d'un constat de mortalité massive de poissons dans une mare dans l'Yonne, concernant la mare communale de Plessis St Benoist (91), sur le sujet des mares et de la phytoremédiation en Champagne, un appui à l'opposition à la création d'un réservoir de pêche à la mouche à l'Étang des Cloix (Autun), puis pour le SIARE (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien-les-Bains, Val d'Oise) concernant l'accompagnement des riverains ou des communes pour la création ou gestion des mares.

**Des conseils ont été également donnés concernant un problème de mortalité routière d'amphibiens entre Bagneaux sur Loing et la Madeleine Seine et Marne.**

La SNPN a participé à une réunion-atelier pour l'élaboration de son nouveau plan de gestion des milieux naturels du Syndicat de l'Orge, fin janvier, à Viry-Châtillon. La SNPN était présente fin juin à une réunion de présentation des résultats de la fin de phase 2 de l'étude dans le cadre de la continuité du diagnostic écologique de la vallée de l'Eclimont (SIARJA) et mi-novembre à la réunion intermédiaire de phase 2 pour le diagnostic écologique des zones humides de la Juine médiane (SIARJA).

## Projet « Tramare »

**Un projet démarré en février 2019 d'analyse des réseaux de mares a été élaboré en collaboration avec le laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS, UMR 7533).** Ce projet appelé « Tramare » vise à proposer un outil d'aide à la décision à destination des gestionnaires du territoire pour leur permettre de prendre en compte les continuités écologiques entre les mares dans leurs stratégies d'actions de gestion. Les données recueillies par la SNPN

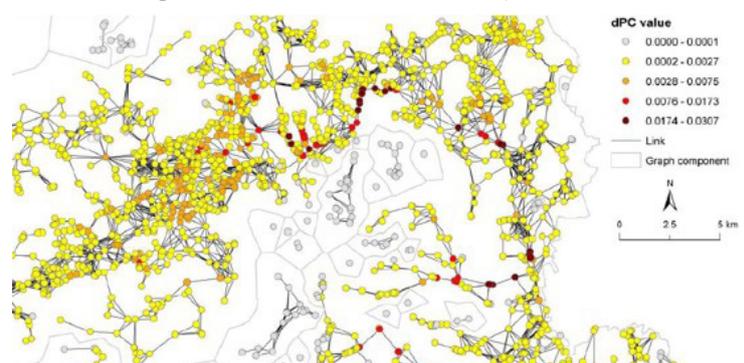


Illustration d'un modèle d'analyse de connexions des mares

depuis 2010 dans le cadre de l'inventaire des mares d'Île-de-France ont permis l'élaboration des modèles. Début 2020, la version définitive de l'outil a été finalisée par la diffusion des fiches méthodologiques mises en forme par la SNPN et diffusées gratuitement. Un troisième atelier a été organisé le 28 février dans les locaux de l'Université Paris Diderot pour une formation à l'utilisation du logiciel Graphab, pour la prise en compte des continuités écologiques dans l'aménagement du territoire. Un article présentant l'intérêt de cette modélisation spatiale au service de la création de mares a été publié dans *Le Courrier de la Nature* n° 325 (novembre-décembre 2020).

### **Projet « télédétection des mares »**

Début 2020 la SNPN s'est associée avec le laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS, UMR 7533) pour entamer **un nouveau projet consistant à évaluer la faisabilité de l'utilisation des outils de télédétection pour compléter l'inventaire des mares, et de définir des indicateurs de leur évolution dans le temps**. Une stagiaire, Ann-Sophie Boivineau, géophysicienne titulaire d'un doctorat et en reconversion professionnelle, a suivi cette année une formation à AgroParisTech sur la télédétection appliquée à l'environnement, et dans le cadre de l'obtention d'un Certificat d'Etudes Avancées a mené ce travail en co-encadrement avec la SNPN et le Ladyss. **Les données de l'inventaire participatif des mares d'île-de-France ont servi de support à cette étude**. Les conditions sanitaires et la mise en place du confinement national ont impacté le déroulement de ce travail (universités fermées, sessions de formations annulées, interlocuteurs techniques peu disponibles...), mais Ann-Sophie Boivineau est parvenue à produire des résultats préliminaires d'intérêts, soutenant

son certificat le 18 juin. La SNPN a fait écho à ce travail dans *Le Courrier de la Nature* n° 325 (novembre-décembre 2020).

### **Projet « Sonneur à ventre jaune en Seine-et-Marne »**

Depuis 2010, la SNPN mène des actions en faveur du **Sonneur à ventre jaune en Île-de-France**. Ainsi, en partenariat financier avec la DRIEE-IDF, la SNPN a par exemple réalisé un premier état des lieux de la population de cette espèce en Ile-de-France en 2013 et 2014. **Des inventaires ont été réalisés dans la partie Nord-Est de la Seine-et-Marne et dès 2014 la SNPN a initié des mesures conservatoires dans la vallée du Petit Morin** et mis en place un suivi des populations, jusqu'en 2018. Les populations connues sont en effet très fragiles, localisées, avec des effectifs faibles.

En 2020 la SNPN a proposé un projet de suivi, d'étude et de conservation du **Sonneur**, en valorisant le travail préalablement mené et en le poursuivant en particulier par une étude génétique inédite dans la région et complémentaire aux objectifs de conservation de l'espèce. Le programme est proposé pour se dérouler sur deux années, mais avec des financements à demander chaque année. La DRIEE en est le commanditaire principal et la région Île-de-France partenaire identifié. Le Syndicat de préfiguration du Parc Naturel Régional Brie et deux Morins avait également prévu de cofinancer l'étude, dès l'installation administrative du PNR, qui devait être effective au printemps. La mise en place du confinement mi-mars 2020 a eu pour conséquence des retards dans les traitements de nos demandes de financements et le Syndicat de préfiguration du Parc Naturel Régional Brie



*site de reproduction de la principale population de Sonneur à ventre jaune, asséchée par manque de pluie mi-juillet 2020*

et deux Morins nous a informé fin juin qu'au regard des conséquences de la COVID-19, ils ne sont en fait pas en mesure de nous suivre sur ce projet pour cet été, car toujours dans l'attente de l'avis d'opportunité du préfet.

La région Île-de-France nous a confirmé son financement partiel début juillet. Une demande de dérogation à l'interdiction de capture découlant de la réglementation (Arrêté ministériel du 19 nov. 2007) a été déposée et la dérogation a été obtenue par arrêté préfectoral. Dès que cela a été possible, et donc plutôt tardivement par rapport à l'activité des Sonneurs, nous nous sommes rendus sur le terrain pour réaliser les suivis. **Le printemps et l'été 2020 ont été particulièrement secs : le mois de mai a été déficitaire en pluie en Ile-de-France, mais surtout ces pluies ont surtout eu lieu durant deux journées très orageuses localement.** En dehors des secteurs d'orage les déficits mensuels vont jusqu'à 75%. En juin les précipitations se concentrent sur 3 jours essentiellement et juillet a été le plus sec depuis 1959, avec au niveau régional un déficit de 88 %. Il y a donc eu très peu d'eau durant la période de reproduction du Sonneur en Seine-et-Marne et nous n'avons pu que constater sur le terrain que la plupart des sites connus étaient secs ou à peine humide, très souvent insuffisamment en eau pour être fonctionnels. D'autres ont été comblés.

**Aucun Sonneur n'a pu être trouvé malgré nos recherches soutenues et nous pensons qu'aucune reproduction n'a eu lieu,** à l'instar d'autres observations relatées dans la région. Ce programme d'étude nécessite donc d'être recalibré et renégocié avec nos partenaires.

### Suivi de la biomasse des insectes

La SNPN a installé en juillet 2017 deux pièges à insectes volant (tente Malaise) pour une période de suivi minimale de 5 ans dans la Réserve Naturelle Nationale de Camargue (Salin de Badon et Amphise) dans le cadre d'une collaboration franco-allemande visant à établir un réseau de stations d'observation dans l'hexagone. C'est avec un protocole identique que la Société entomologique de Krefeld, notre partenaire allemand, a permis de montrer un déclin de plus de 75 % de la biomasse des insectes volant sur une période de 27 ans en Allemagne. En 2018 un piège a été installé sur le site de La Belette appartenant à la SNPN, près de Dourdan (Essonne), mais l'évaluation a finalement montré que le site n'est pas pertinent pour ce type de suivi, les milieux alentours étant trop différents des autres sites

de suivi. Un nouvel essai est tenté à la RNN de Grand-Lieu, mais le matériel a été très rapidement détruit par une tempête. Aucun matériel de remplacement n'a été reçu ensuite.

En 2020 la SNPN s'est proposée auprès de nos partenaires allemands et de la Task Force on Systemic Pesticides de l'UICN, comme coordinateur du suivi national (3 autres structures étaient initialement engagées dans ce projet) et un travail d'évaluation du coût financier annuel des suivis a été mené. La SNPN s'est proposée d'accompagner au printemps 2020 les experts allemands sur tous les sites français, grâce au soutien potentiel d'une fondation allemande. Les conditions sanitaires et restrictions de déplacements mises en place aussi bien en Allemagne qu'en France ont empêché la réalisation de ce projet. Le suivi des insectes se poursuit néanmoins en Camargue, en particulier grâce à la générosité de nos donateurs. **La SNPN travaille sur la prospective d'un suivi automatisé des insectes** et a fait part d'un préprojet au ministère de la transition écologique et au cabinet de Bérengère Abba en fin d'année 2020.

### Autres expertises et activités scientifiques du siège

Christophe Eggert est présent au nom de la SNPN dans le comité scientifique du Programme d'actions en faveur du Sonneur à ventre jaune en Normandie. En 2020 son expertise est sollicitée dans le cadre du volet « Restauration de milieux, élevage conservatoire et Réintroduction » avec la relecture d'un rapport d'activité annuel. De même la SNPN est présente au comité de pilotage du PNA Pélobate brun.

Une expertise a également été apportée par la SNPN concernant la problématique du Sonneur à ventre de feu, amphibien introduit et maintenant naturalisé en Lorraine. La SNPN a présenté d'une communication sur le Pélobate brun avec Jean-Baptiste Lusson (CAUE de la Moselle, Metz) lors du congrès de restitution des Plans Nationaux d'Actions Sonneur à ventre jaune, Pélobate brun et Crapaud vert les 8 au 10 septembre 2020 à Mesnil-Saint-Père. L'intitulé de la communication présentée est « Le Pélobate brun dans le Warndt -apport de l'historique des paysages pour comprendre la situation actuelle ». En 2020 la SNPN est intégrée au répertoire biodiversité de FNE et est représentée aux réunions des Directeurs de FNE.

# En Camargue

## Découvrir la Réserve Naturelle Nationale de Camargue

**Situation :** Île de Camargue, delta du Rhône.  
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer et d'Arles  
Département des Bouches-du-Rhône (13).

**Superficie :** 13 232 ha

**Création :** C'est l'une des plus anciennes réserves de France. Créée en 1927, sous le nom de « réserve zoologique et botanique de Camargue », elle devient « Réserve Nationale de Camargue » en 1975 (Arrêté ministériel du 24 avril 1975). Elle est une des rares réserves à bénéficier d'une protection intégrale.

**Autres statuts :** Diplôme du Conseil de l'Europe/Site RAMSAR/Réserve de Biosphère (MAB)/Site Natura 2000/Parc Naturel Régional de Camargue/ZNIEFF I et II ...  
Propriétaire : Conservatoire du Littoral / Etat (DPM, digue à la mer)

**Gestionnaire :** Société Nationale de Protection de la Nature

**Caractéristiques géographiques :** Couvrant 13 232 ha au cœur de la Camargue, la Réserve Naturelle Nationale de Camargue fait partie des plus grandes réserves de zones humides d'Europe. Son vaste territoire d'un seul tenant, situé sur les communes d'Arles (842 ha) et des Saintes-Maries-de-la Mer (12 275 ha), bénéficie d'une protection intégrale.

**Principaux milieux naturels :** 99 % du territoire de la Réserve sont constitués d'habitats communautaires dont 66 % considérés comme habitats prioritaires comprenant pour une très large part les lagunes (environ 8 500 ha : étangs du système Vaccarès et lagunes littorales). Les pelouses à thérophytes méditerranéennes mésothermes couvrent 110 ha : il s'agit essentiellement des « montilles », dunes fossiles arasées d'une grande richesse floristique. Les dunes littorales à *Juniperus* couvrent 61 ha : ce sont les fameux « Bois des Rièges », cordon dunaire fossile colonisé par un boisement de Genévriers de Phénicie multi-centenaires. Les steppes salées du littoral couvrent 10 ha : il s'agit de pelouses à saladelles d'arrière-dune où l'on trouve en particulier l'espèce protégée *Limonium gerardianum*. D'autres habitats tels que les roselières, les marais d'eau douce ou les mares temporaires sont aussi bien représentés.

**Faune et flore :** L'originalité et l'intérêt patrimonial international de la Réserve de Camargue résident dans la diversité de ses habitats et des espèces qui les occupent (en particulier les 285 espèces d'oiseaux dont 269 d'intérêt patrimonial), ainsi que dans son fonctionnement écologique.

On peut nommer quelques espèces clés qui présentent, aujourd'hui, un enjeu majeur : le Leste à grands stigmas, la Diane, le Pélodyte ponctué, l'Ail petit Moly, le Lys des sables, le Chardon des sables, le lapin de Garenne, les canards hivernants ...

### Le patrimoine naturel de la RNN en quelques chiffres :

- o 66 % de la superficie en habitats d'intérêt prioritaire.
- o 34 plantes protégées au niveau régional ou national et 55 inscrites sur les Listes Rouges (7 sur LR nationale et 55 sur LR régionale).
- o 285 espèces d'oiseaux observées au cours de la décennie 2005-2015 dont 269 d'intérêt patrimonial.
- o 189 000 : effectif moyen d'oiseaux d'eau hivernants sur la décennie 2005 - 2015 (cumul septembre à janvier).
- o 1 576 espèces d'insectes et 170 d'araignées.

Outre les 13 232 ha classés en RNN, la SNPN est également gestionnaire d'autres terrains propriété du Conservatoire du Littoral en Camargue : les « Grandes Cabanes » à l'ouest du Vaccarès (130 ha), Romieu à l'est de l'étang (60 ha), et s'est vu également confié en 2020 la gestion d'un site nouvellement acquis, les « Cabanes de Romieu » (371 ha). La SNPN est également co-gestionnaire, avec ses partenaires que sont le Parc naturel régional de Camargue et la Tour du Valat, des 6 585 ha des « Étangs et marais des salins de Camargue ». L'ensemble des terrains gérés par la SNPN en Camargue dépasse ainsi dorénavant les 20 000 ha dans le delta.

## Actions 2020

Le plan de gestion, validé par la SNPN et les instances de tutelle (Conseil Scientifique et Conseil de Direction) constitue l'outil de base de la gestion de la réserve de Camargue. Compte-tenu des difficultés particulières de cette année 2020 (crise sanitaire, vacance de direction...), les services de l'Etat ont validé la prolongation du plan de gestion en cours (2016 - 2020) pour l'année 2021.

Compte-tenu du contexte, le Conseil Scientifique n'a pu se réunir en 2020. Le Conseil de Direction s'est quant à lui tenu en visioconférence au mois de juillet 2020.

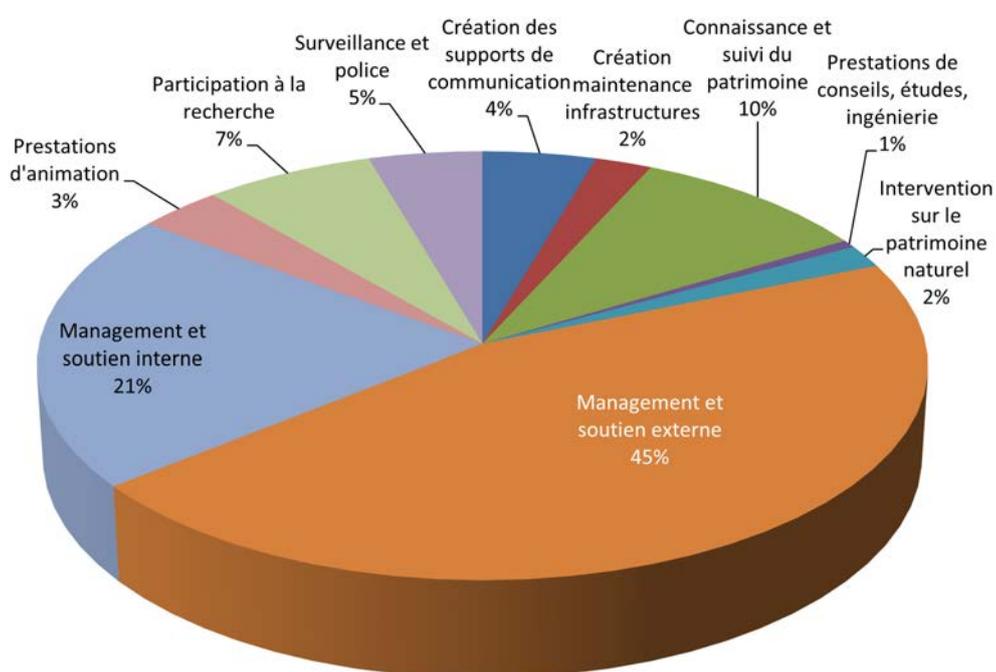
## Réunions et partenariats

Les salarié(e)s de la Réserve naturelle nationale de Camargue ont participé, en 2020, à 176 réunions représentant 123 jours d'équivalent temps plein (ETP). La figure 4 ci-dessous précise leur répartition par grande thématique (nomenclature RNF des domaines d'activité).

A compter du mois de mars 2020, en raison de la crise sanitaire, la quasi-totalité de ces réunions a eu lieu en visioconférence, une partie importante a été repoussée dans le temps, impliquant parfois des difficultés à pouvoir en assurer la totalité sur l'année.

Près des deux tiers des réunions sont consacrées au management. La moitié du temps total est mobilisé par la participation aux différents réseaux, partenariats de gestion et divers comités techniques ou de pilotage auxquels est associée la SNPN Camargue. En dehors des temps de réunion proprement dits, la préparation des dossiers afférents à ces travaux représente une part considérable du temps agent disponible sur l'année. Elles restent néanmoins indispensables à la gestion, permettant au gestionnaire de défendre à tous niveaux ses objectifs et enjeux de conservation afin qu'ils soient au mieux pris en compte dans la gestion globale du territoire.

Près de 20 % des réunions sont par ailleurs consacrés aux aspects de connaissance et suivi du patrimoine et aux programmes de recherches menés en partenariat. Le nombre de réunions liées aux aspects réglementaires et de police sont en nette diminution en 2020 par rapport aux années précédentes.



Légende : Les missions des équipes

Les missions du gestionnaire peuvent se regrouper en trois grandes thématiques :

## **1 – «PROTEGER» : des actions de Police de l'Environnement et de surveillance du territoire.**

**Les activités de police et surveillance du territoire, mission première du gestionnaire, ont pu être maintenues tout au long de l'année.** Leur planification a été modifiée et adaptée en fonction des « épisodes » successifs de confinements, total ou partiel et autres mesures (déplacements limités, couvre-feu, etc), mais elles ont pu être menées à bien dans leur totalité.

**En 2020, huit constats de survol à basse altitude ont été réalisés sur l'année** (dont deux survols de drones), qui n'ont pas donné lieu à une procédure, faute d'éléments suffisants.

Concernant cette problématique de survols illicites, suite au survol en 2019 de la colonie de flamants roses de l'étang du Fangassier (ayant entraîné l'abandon de la colonie), avait été initiée une procédure de concertation avec les parties concernées. **En mars 2020, cette démarche, traitée par les services de la sécurité aérienne et de l'aviation, tant civile que militaire, a abouti au relèvement officiel de l'altitude plancher de survol du sud de la Camargue** (cheminement VFR), pour une mise en vigueur le 26 mars 2020. Nous ne pouvons que nous féliciter du traitement rapide de ce dossier et de la solution trouvée, qui devrait permettre de limiter très fortement les problèmes de dérangement liés au survol des zones les plus sensibles. Aucune procédure n'a été dressée en 2020 par les agents commissionnés de la Réserve naturelle nationale de Camargue sur son territoire.

**En matière de circulation de véhicules terrestres à moteur, qui constituaient chaque année jusqu'au milieu des années 2010 l'essentiel des infractions donnant lieu à procès-verbal,** le faible nombre d'infractions relevées (11 pour l'année 2020) et de procédures (aucune procédure dressée cette année) reflète une réalité, liée à une meilleure connaissance de la législation et des limites du territoire par les usagers, à une forte présence sur le terrain lors des périodes critiques, mais aussi à la « zone tampon » créée de fait en limite est de la RNN de Camargue avec l'interdiction à la circulation automobile de la « Plage de la Comtesse » sur les Étangs et marais des salins de Camargue et, plus globalement, aux mesures prises sur

ce territoire depuis son acquisition par le Conservatoire du Littoral en matière de circulation automobile et de camping.

**Les périodes de confinement que nous avons connues en 2020 ont bien évidemment joué un rôle important également en termes de baisse de fréquentation des espaces littoraux.**

Les infractions (stationnement, circulation de VTM) constatées à l'autre extrémité de la plage, en limite ouest de la RNN (plage est des Saintes-Maries-de-la-Mer), font systématiquement l'objet d'une demande d'appui auprès de la gendarmerie, qui se déplace fréquemment et verbalise les contrevenants. Ces infractions s'élèvent à 27 en 2020.

**Diverses autres infractions ont cependant été constatées,** concernant essentiellement la divagation de chiens sur la digue à la mer (18 infractions), la pénétration de personnes en dehors des zones autorisées (22 infractions), l'atteinte aux végétaux (trois) et, de façon plus anecdotique, pour activité réglementée (« récolte » de sel, une infraction) ou encore camping/bivouac (une infraction). Après les avoir fait cesser, ces infractions donnent lieu à un avertissement verbal des contrevenants.

Des opérations de surveillance sur les terrains du Conservatoire du Littoral sont réalisées régulièrement, lors des week-ends en particulier. **Nous travaillons dans ce domaine en étroite relation avec l'ensemble des partenaires** (Conservatoire du Littoral, services de police de l'Etat : DDTM, ONCFS, gendarmerie et agents commissionnés du conservatoire des autres espaces). Quelques tournées de surveillance ciblées (chasse) ont été opérées durant l'hiver avec nos partenaires commissionnés de la Tour du Valat, sur l'ensemble des territoires concernés.

Des échanges réguliers ont par ailleurs été initiés en 2019 entre les mêmes acteurs (agents commissionnés des espaces de Camargue), permettant d'échanger des renseignements en termes de surveillance, de partager expériences et connaissances et d'échanger sur les politiques pénales mises en place au sein de chacun des organismes. **Une démarche d'homogénéisation, au moins partielle, des politiques pénales des différents partenaires concernés a par ailleurs été initiée.** Une seule demi-journée dans ce cadre a pu être organisée en 2020.

**Durant la saison estivale, les tournées de surveillance** (en commun avec les autres agents des organismes cogestionnaires) **sont renforcées sur le site des EMSC.** Contrairement aux années précédentes, aucune opération inter polices n'a pu être organisée en 2020 sur site.

Les réunions régulières mises en place avec le parquet de Tarascon, réunissant sous l'égide du Procureur et sur des thématiques spécifiques en chaque occasion l'ensemble des agents commissionnés des réserves et les nombreux services de police agissant dans le domaine de la protection de l'environnement n'ont pu reprendre avec le Procureur nouvellement nommé, malgré de multiples tentatives de programmation qui, toutes, ont dû être également reportées.

La mise en place de chantiers de TIG sur la RNN Camargue mais également sur d'autres espaces protégés dans le ressort du Tribunal de Tarascon a progressé, avec l'obtention, sous l'égide du CEN PACA, de financements qui vont permettre très prochainement l'embauche d'un poste dédié à l'organisation logistique et opérationnelle de ces chantiers, en étroite relation avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation.

Suite à une campagne de prélèvements réalisée par les services de la DDTM, des contrôles réalisés au printemps 2019 par la gendarmerie nationale, la Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires, les services de l'Etat et le procureur de la République avaient permis la découverte de produits phytosanitaires interdits dans deux exploitations camarguaises situées sur le bassin de Fumemorte, bassin dont les eaux de drainage agricole se déversent directement dans l'étang du Vaccarès.

**La procédure initiée à la suite de ces opérations de contrôle et de perquisition a mené à la mise en examen de trois agriculteurs, poursuivis pour détention** (plus de 1 800 litres de produits interdits au total) et, pour deux d'entre eux, pour utilisation de ces mêmes produits interdits, contenant notamment les substances actives Quinclorac, Oxadiazon, Propanil, ainsi que Butachlor, Diméthanamide, Prétilachlore, Bentazone...

**La SNPN s'est constituée partie civile dans cette affaire, conjointement avec le Conservatoire du Littoral et la Tour du Valat pour préjudice écologique et atteinte aux intérêts collectifs.** L'affaire a été appelée en audience le 13 octobre 2020. Des peines d'amendes et des peines de prison avec sursis ont été requises par le Procureur de la République. Le délibéré, rendu le 19 janvier 2021, a

condamné les contrevenants à des peines d'amende. Le délit de pollution des eaux n'a cependant pas été retenu. Ce jugement a donné lieu à un communiqué de presse commun de la part de la SNPN, du CdL et de la Tour du Valat.

## 2 – «GERER» : des actions de suivis, de gestion des milieux, des partenariats de recherche

### • Suivis

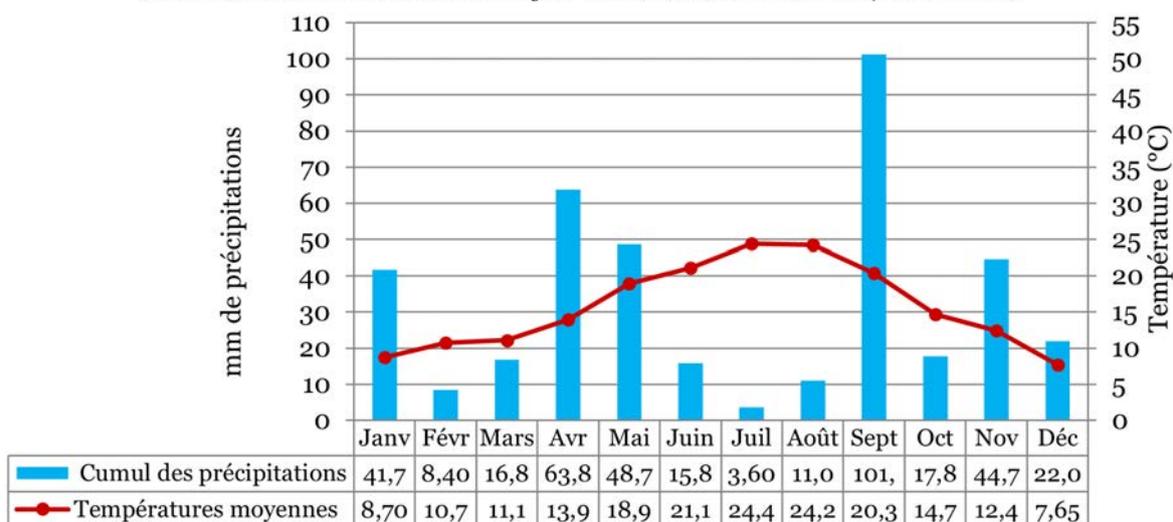
**Malgré le contexte de crise sanitaire, les activités de suivis écologiques ont également pu être menées, pour les plus essentielles d'entre elles.** Les suivis hydrauliques (salinité, niveaux, qualité des eaux), hydrobiologiques (état écologique des herbiers du Vaccarès) ont ainsi été intégralement réalisés. Les dénombrements d'oiseaux mensuels ont également été menés à bien, excepté aux mois de mars et avril, lors du premier confinement où seuls trois agents restaient en poste sur site. La campagne de baguage de passereaux (suivi réalisé par des bénévoles) a été annulée au printemps, mais la session d'automne a pu être maintenue. Les suivis de végétation terrestre en été n'ont pu en revanche être effectués. A la date de rédaction du présent rapport, l'analyse des suivis ne sont pour la plupart pas encore finalisés. Ils seront disponibles prochainement sur le lien suivant : <https://www.snpn.com/reservedecamargue/documentation/>

**En première approche, la disparition quasi-totale de l'herbier de zostères de l'étang du Vaccarès se confirme.** Les effectifs d'anatidés stationnant sur le territoire de la RNN Camargue lors de cet hivernage 2019 – 2020 sont, comme depuis plusieurs années, globalement extrêmement faibles, ce pour l'ensemble des espèces.

**Si 2020 présente un cumul annuel en précipitations inférieur à l'année passée, la distribution mensuelle des pluies diffère globalement** par : (1) l'absence de mois totalement secs comme en 2019 (mars et août), (2) par un printemps et un premier mois d'automne très pluvieux, et (3) des précipitations hivernales correctes (près de 107 mm de pluie cumulée) :

### Diagramme ombrothermique de l'année 2020

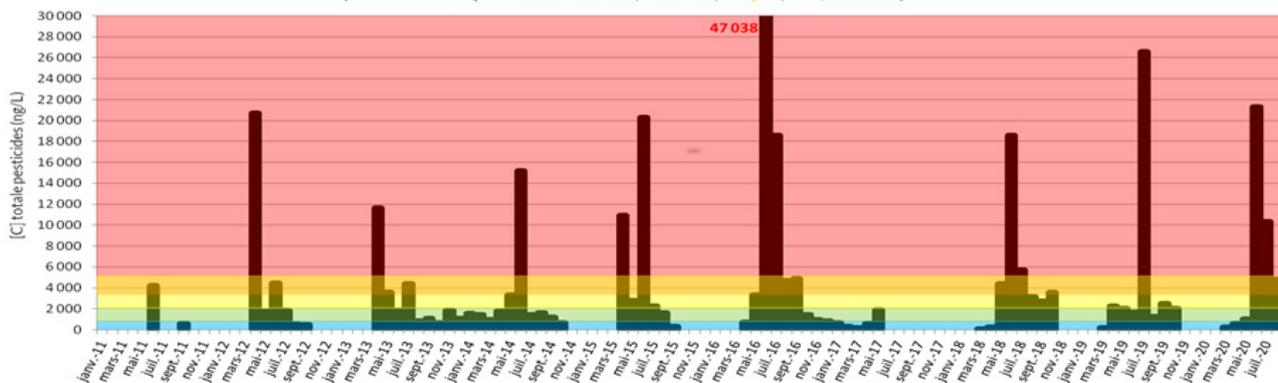
© Réserve naturelle nationale de Camargue - SNPN, données Météo France / Tour du Valat



La contamination «chronique» des écosystèmes lagunaires reste très importante et particulièrement préoccupante en première analyse :

### FUMEMORTE : évolution de la somme des pesticides de 2011 à 2020

(critères du SEQ Eau : très mauvais, mauvais, moyen, bon, très bon)



Depuis 2009 la SNPN – RNNC lance l'alerte sur la dystrophie de l'étang du Vaccarès, la disparition de 90 % de son herbier de zostères naines et l'importance de la pollution chimique d'origine agricole des eaux et des sédiments sur son territoire.

Ces niveaux de contamination, l'impact local des changements globaux (élévation du niveau marin, rythme et quantité de la pluviométrie...), les mutations socio-économiques et la gouvernance de la gestion de l'eau en Camargue sont autant d'éléments préoccupants nécessitant le positionnement ferme qu'assume le gestionnaire et une large concertation multi-acteurs, sous l'égide des autorités de tutelle, afin d'y apporter, au moins partiellement, les réponses appropriées en termes de gestion, bien au-delà des limites de la réserve de Camargue.

Un travail essentiel de réflexion et de refonte des suivis scientifiques a été initié mais la crise sanitaire liée à la Covid-19 et la charge de travail de l'équipe n'ont malheureusement pas permis de terminer ce travail pourtant essentiel à une collecte de données utiles, utilisables et utilisées. Il s'agit d'une action prioritaire à mettre en œuvre rapidement.

## • Gestion

### Gestion des espèces envahissantes.

Malgré l'annulation de nos chantiers de bénévoles pour raisons sanitaires, les actions dans ce domaine ont pu être globalement menées à bien, en particulier l'arrachage de la jussie à Salin de Badon (été) et de repousses à la Capelière (automne), et les suivi et arrachage des repousses de baccharis sur la Capelière et le territoire d'Amphise. La surveillance et les chantiers d'éradication d'*Araujia sericifera*, liane apparue en 2017 sur Amphise, se sont poursuivis suite au premier chantier important entrepris en 2019. La DREAL a participé au financement de ces opérations, ce qui nous a permis d'investir le temps homme suffisant pour contenir l'expansion de l'espèce. La surveillance doit impérativement se poursuivre assidûment, l'espèce ayant par nature une forte capacité de colonisation, afin de la maintenir sur une zone restreinte, voire de réussir à l'éliminer. Quelques journées ont également été consacrées à l'arrachage de griffes de sorcière et d'oxalis des Bermudes (espèce nouvelle), sur quelques stations isolées. Le séneçon du Cap n'a pas été observé cette année sur le territoire de la RNN, ce qui est encourageant après plusieurs années de surveillance et d'arrachage.

Nous avons également participé à des réunions menées au niveau régional concernant l'apparition du crabe bleu (*Callinectes sapidus*), espèce marine et lagunaire potentiellement très problématique, dont l'apparition récente dans la région nécessite d'anticiper. L'espèce n'a pas encore été signalée sur le territoire de la Réserve de Camargue.

Les efforts sont à poursuivre constamment, et à optimiser afin de mieux répondre à l'objectif stratégique de contrôle de l'expansion de ces espèces, même si la rapidité d'expansion de certaines d'entre elles pourrait nous conduire à ne plus intervenir sur les secteurs les plus touchés.

### Gestion par le pâturage

Maintien des milieux ouverts de la Capelière avec du pâturage équin, gestion de la rotation des parcours. Maintien d'un pâturage très extensif à Salin de Badon. Test de la gestion par pâturage ovin comme moyen de lutte contre la fermeture des milieux réalisé sur les Grandes Cabanes (100 têtes au printemps - été, suivi de l'impact de ce pâturage).

## • Partenariats de recherche

De très nombreux programmes de recherche collaboratifs sont menés chaque année sur le territoire de la RNN Camargue. En 2020, citons par exemple les programmes portant sur l'Hydrodynamique de l'étang du Vaccarès (Un. Toulon, CEREGE, Tour du Valat), le suivi de la dynamique des herbiers de zostères sur l'Étang du Vaccarès et la contamination chimique (Un. Toulouse), la participation au Plan Régional d'Action sur les lagunes temporaires (CBNMed et CEFE - CNRS), les programmes de suivi des spatules blanches (Tour du Valat), des limicoles côtiers (RNF), un projet sur l'Influence de la gestion sur la séquestration du carbone et les émissions de gaz à effet de serre dans les rizières et zones humides de Camargue (Tour du Valat) ou encore le sujet de thèse mené en commun par la SNPN, la Tour du Valat, l'OFB et le CNRS concernant l'abondance, la composition et la répartition spatio-temporelle des peuplements d'oiseaux d'eau hivernant en Camargue. Ce dernier programme a fait l'objet en 2020 d'une publication : Vallecillo D., Gauthier-Clerc M., Guillemain M., Vittecoq M., Vandewalle Ph., Roche B. & Champagnon J. *Reliability of animal counts and implications for the interpretation of trends. Ecol. Evol.* 2021;00:1-12.

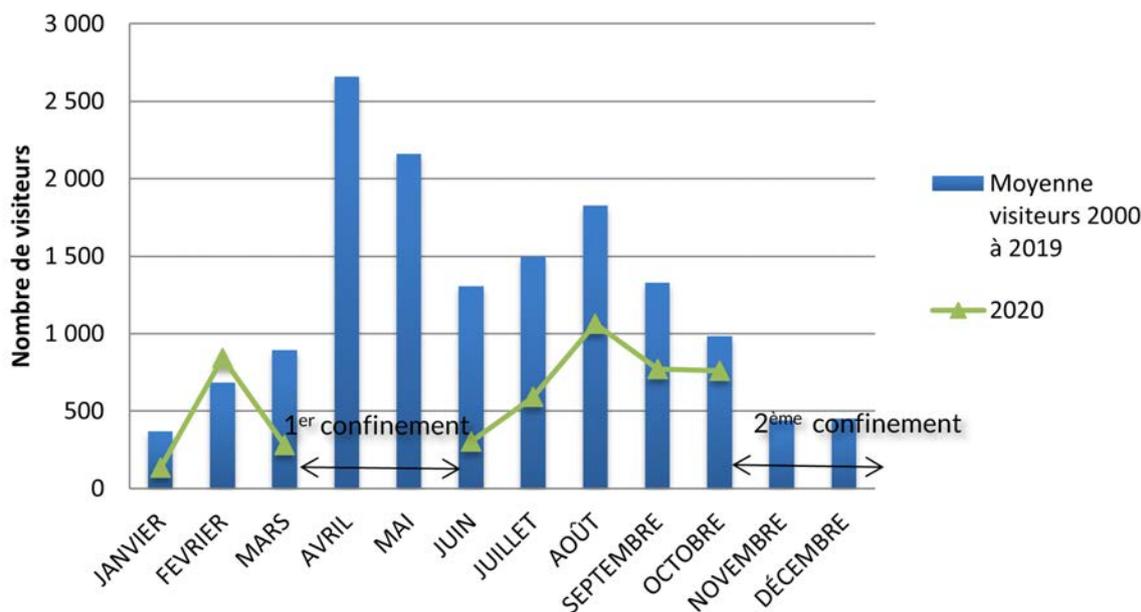
## 3 – «FAIRE DECOUVRIR» : des actions et des aménagements liés à l'accueil du public et à la pédagogie

### • Accueil

Ce sont les missions pédagogiques, d'accueil et d'animations qui ont subi les plus lourdes conséquences de la crise sanitaire. Deux des trois sites d'accueil de la RNN Camargue (phare de la Gacholle et Salin de Badon) sont fermés depuis le mois de mars 2020. Notre principal centre, la Capelière, est resté fermé de mars à juin (la plus haute période de fréquentation d'ordinaire), a pu rouvrir partiellement en été, jusqu'au mois d'octobre où les consignes nationales nous ont contraints à refermer jusqu'en fin d'année. Impacts sévères en termes de communication, de vie associative, mais également en matière de recettes...

Cette année, nous comptabilisons 4 742 entrées sur le site de la Capelière (dont 80 % payants plein tarif, le reste étant exonérés (enfants de moins de 12 ans et adhérents à la SNPN). En 2019, nous comptabilisons 11 302 visiteurs.

## Fréquentation de la Capelière en 2020



Nous voyons là un effondrement de la fréquentation d'environ 60 % par rapport à 2019, sans surprise compte tenu de la fermeture totale de l'accueil pendant les deux confinements :

### • Animations

Les stages découverte du printemps et de l'automne, respectivement programmés en mai et en novembre ont été annulés du fait des deux confinements et de la fermeture du gîte.

Des sorties mensuelles sont proposées toute l'année, sauf en juillet et août, aux adhérents de la SNPN et, depuis 2019, au grand public. Nous avons encadré trois sorties seulement sur les sept prévues en raison des dispositions restrictives liées à la crise sanitaire. Au total, 28 personnes ont bénéficié de ces sorties.

Afin de pallier à la réduction des jours d'ouverture cet été, nous avons proposé des animations estivales pour le grand public : visites guidées, «Escape game», chasse aux trésors de la nature... Cette programmation a été mise en place dans l'urgence, les résultats sont en conséquence en demi teinte en termes de fréquentation, mais ces «expérimentations» restent encourageantes.

### • événementiel

Nombre de manifestations ont été annulées en raison de la crise sanitaire. JMZH et Fête de la nature (reportée en octobre) ont néanmoins été l'occasion pour la SNPN Camargue de proposer journées portes ouvertes, animations et sorties nature.

### • Médias

Quatre participations à des émissions de radio ou de télévision au cours de l'année et une dizaine d'articles de presse, dans la presse locale (gestion de l'eau, tensions en Camargue, procès des riziculteurs, «Escape game»...) ou encore dans le National Geographic («Menacée par la sécheresse, la Camargue risque de finir sous l'eau»).

## • Communication numérique

Tout au long de l'année 2020, **17 articles ont été publiés sur le site web** de la Réserve de Camargue, accompagnés par 31 événements figurant dans l'agenda de la SNPN. La page d'accueil de la Réserve de Camargue, avec ses **21 587 vues** (correspondant à 11,71 % des pages vues) a été la seconde page la plus visitée de l'ensemble du site web de la SNPN, après la page d'accueil du site (avec 27 711 vues, soit 15,03 % des pages vues). Les pages de la Réserve de Camargue ont été vues 37 788 fois, soit 20,50 % du total de pages vues sur l'ensemble du site (184 368), ce qui en fait le chemin principal d'accès sur le site de la SNPN.

Ouverte depuis le 1er août 2016, la page Facebook de la Réserve naturelle nationale de Camargue permet de mettre en avant les activités qui se déroulent sur la Réserve. Elle est animée régulièrement par les permanents et est consultable à l'adresse : <http://www.facebook.com/reservedecamargue>

### Quelques chiffres récapitulatifs de l'année 2020 :

- o **143 publications**, soit une moyenne de 2,75 publications par semaine ;
- o **5 408 mentions « J'aime la page »**, soit 1 094 nouveaux fans en 2020 ;
- o **330 361 personnes atteintes** cumulées sur l'année, soit 2 310 personnes atteintes en moyenne par publication, avec **un maximum de 18 530 personnes atteintes** pour une publication ;
- o **2 137 partages** de nos publications

Le début d'année 2020 s'est démarqué des années précédentes par très peu de publications en janvier et février (15 sur les deux mois en 2020 contre 34 en 2019, 25 en 2018 et 41 en 2017), expliquant la très faible progression des nouveaux fans sur cette période et jusqu'à mi-mars.

A partir de cette période et suite au confinement du 17 mars, nous avons décidé d'un nouveau rythme de publication à hauteur d'une tous les trois jours minimum afin de permettre à toutes les personnes ne pouvant sortir et découvrir la Réserve et ses alentours proches de continuer à en profiter, même virtuellement. Nous observons que cette stratégie, couplée au besoin pour les personnes confinées de voir des espaces de nature à une période où la météo commence à devenir clémente, s'est révélée payante puisque l'infléchissement à la hausse de

la courbe des nouveaux fans est très net, et ce jusqu'au début du mois de juin où est parue la publication ayant touché le plus de personnes en 2020. Par ailleurs, celle-ci a presque été un record puisqu'elle a entraîné l'arrivée de 158 nouveaux fans en cinq jours ; le record étant de 169 arrivants en trois jours fin janvier 2017.

A partir de juin et avec le déconfinement, l'évolution du nombre cumulé de nouveaux fans retrouve une tendance assez classique, pour augmenter conséquemment de nouveau au moment du second confinement fin octobre/début novembre.

Si l'année 2020 a commencé en demi-teinte avec un rythme de progression des nouveaux fans très lent, elle se termine cependant sur un résultat final très correct pour cette année très particulière. On notera par ailleurs la complémentarité entre la page Facebook et le site web ; là où les visites sur le site web ont chuté durant les périodes de confinement, elles ont en revanche augmenté sur la page Facebook.

## • Restructuration de la stratégie d'accueil du public

Ce travail initié en 2019 a connu quelques retards dans son développement. Visant à clarifier et restructurer l'offre actuelle sur l'ensemble des sites d'accueil de la RNN Camargue, à améliorer l'attractivité et surtout la visibilité et la lisibilité sur le territoire, en fonction des contraintes et des publics cibles définis, il a malgré tout abouti à un diagnostic et une définition poussée des objectifs à atteindre et des moyens à mettre en œuvre. Des demandes de financement ont été déposées en 2020 afin de pouvoir débiter en 2021 de façon concrète la mise en œuvre de ce programme d'ampleur, vital en termes de communication comme en termes d'équilibre financier de ces activités.

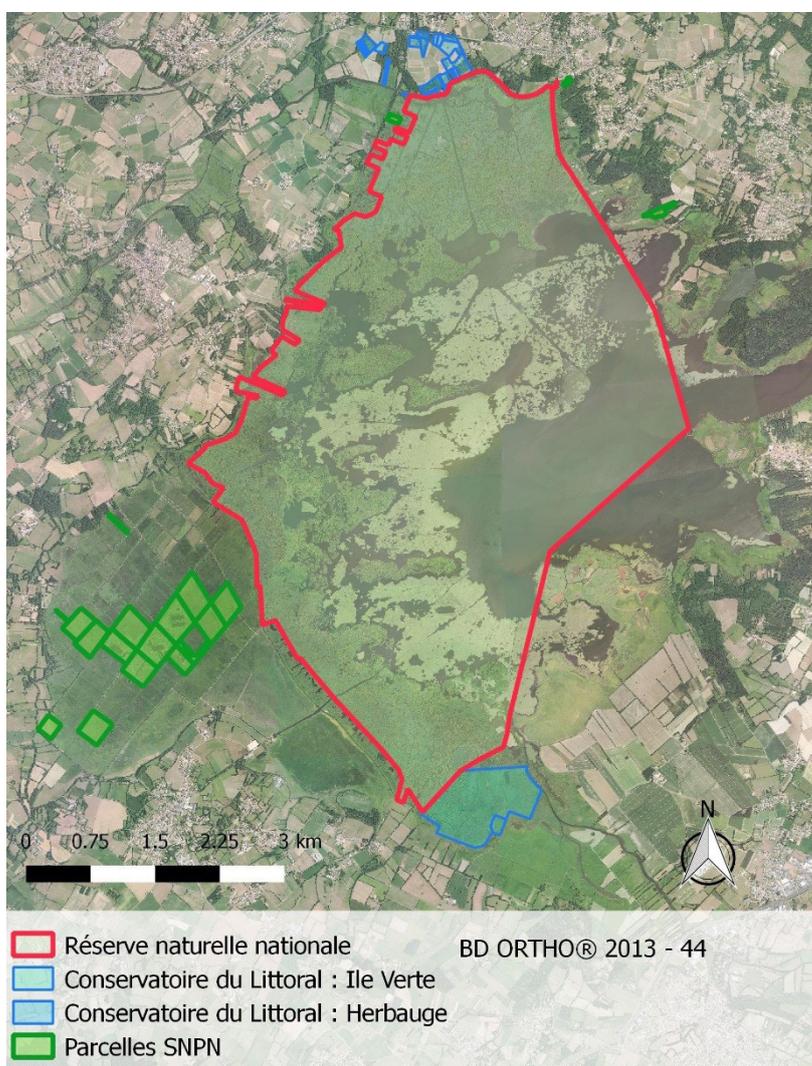
# À Grand-Lieu

## La Réserve naturelle nationale du Lac de Grand-Lieu

Au sein du complexe des grandes zones humides de l'ouest de la France, **le Lac de Grand-Lieu constitue le plus grand lac naturel de plaine de France en hiver (près de 6300 ha)**. La Réserve naturelle nationale, créée en 1980, en occupe 40 % essentiellement composés de la zone centrale et de ses vastes herbiers flottants ainsi qu'une mosaïque de milieux difficiles d'accès : roselières, vasières, saulaies et aulnaies plus ou moins flottantes.

Au sein de ce site reconnu d'importance internationale au titre de la Convention de Ramsar, **la SNPN est gestionnaire de la Réserve naturelle nationale depuis 1985**. Elle cogère également, avec la Fédération départementale des Chasseurs, le site de l'Île Verte de 80 ha appartenant au Conservatoire du Littoral et assiste le Département de Loire-Atlantique dans la gestion et le suivi des terrains du Conservatoire situés à proximité de la Maison du Lac de Grand-Lieu (Herbauge - La Ville en Bois).

Enfin, le SNPN protège également 125 ha de marais, boisements et plans d'eau en tant que propriétaire.



*Carte du site du Lac de Grand-Lieu et des principaux lieux d'intervention de la SNPN (gestion et/ou propriété)*

La Réserve naturelle nationale concentre l'essentielle des actions de la SNPN qui s'investit cependant sur l'ensemble du site et de son bassin versant compte tenu de l'étroite interdépendance des milieux. Elles consistent en :

- o Des actions de surveillance et de police (la RNN est interdite d'accès au public)
- o Des actions de suivis scientifiques et de participation à des opérations de recherche
- o Des actions de gestion, le plus souvent limitées (certains milieux ou espèces, en particulier exotiques envahissantes)
- o Des actions de médiation et de participation aux politiques publiques sur le territoire.

## 1980 – 2020 : la Réserve Naturelle Nationale fête ses 40 ans

L'année 2020 devait être ponctuée de nombreux événements et temps médiatiques pour fêter l'anniversaire de la Réserve. L'épidémie de la COVID-19 a largement bouleversé le programme et le temps partenarial qui devait permettre de faire le bilan de ces 40 années et de se projeter dans l'avenir en associant le plus largement possible les parties prenantes de la Réserve a été annulé et s'est réduit à un comité consultatif enrichi.

Quelques répits sur le plan de l'épidémie ont permis d'assurer une série d'animations autour du Lac :

- o Sortie crépusculaire (juin) sur le marais de l'Île en partenariat avec la Commune de Pont Saint Martin,
- o Sorties estivales (juillet) sur le site de Pierre Aigüe en partenariat avec la Commune de Saint Aignan de Grand-Lieu
- o Nuit de la Chauve-souris (août) à la Maison des pêcheurs à Passay, en partenariat avec la Communauté de communes de Grand-Lieu
- o Journée Européenne du Patrimoine (septembre) en partenariat avec la commune de Saint Philbert de Grand-Lieu autour de la flore de Grand-Lieu et de l'herbier d'Emile Cailleateau (fin XIX° / début XX° siècle) conservé par la commune.



Une des planches de l'herbier d'Emile Cailleateau présentant une rareté disparue de Grand-Lieu, l'isoète à spores épineux *Isoetes echinospora*.

Ces animations, gratuites, ont permis la participation d'une centaine de personnes. Cet anniversaire a également été

l'occasion de renouveler les outils de communication autour de la Réserve :

- o Création d'une visite virtuelle (Vue à 360°) au cœur de la Réserve naturelle et du lac, accessible à partir du site de la SNPN (<https://www.snpn.com/reserve-dulacdegrandlieu/>)
- o Tournage tout au long de l'année d'une série de vidéos présentant le lac aux différentes saisons, ainsi que deux actions menées par la SNPN en tant que gestionnaire sur les suivis ornithologiques ainsi que la qualité de l'eau et la compréhension de ses conséquences. Ces vidéos sont mises en ligne progressivement sur la chaîne YouTube de la SNPN : <https://www.youtube.com/>
- o Une brochure 12 pages, de présentation de la Réserve a également été produite à cette occasion.



Page de garde de la brochure Réserve Naturelle Nationale du Lac de Grand-Lieu

La Réserve naturelle et la SNPN ont pu ainsi bénéficier d'une bonne couverture médiatique tout au long de l'année grâce à cet anniversaire et également au rebond invasif de l'Écrevisse de Louisiane !

- o Presse écrite locale : Presse océan, Courrier du Pays de Retz (x2), Ouest France (x2), 20 Minutes Nantes, Journal du Département, Le Courrier Français
- o Presse écrite nationale : La Croix (Le Lac de Grand-Lieu, joyaux en péril : <https://www.la-croix.com/France/Le-lac-Grand-Lieu-joyau-pe-ril-2020-11-04-1201122954>)
- o Télévision locale (TéléNantes : <https://www.facebook.com/Telenantes/videos/tous-en-tongs-au-lac-de-grand-lieu/952600475212833/> ; France 3)
- o Télévision nationale (TF1 à deux reprises par exemple <https://www.lci.fr/regions/video-grand-lieu-le-lac-le-plus-secret-de-france-2155827.html>, France 2, France 3 <https://www.youtube.com/watch?v=3x87LUBPaJw&t=4s>)

## Police et surveillance de la Réserve naturelle nationale

Quelques infractions ont été relevées en 2020 sur la Réserve naturelle et à proximité.

C'est notamment le cas du survol à basse altitude d'un autogire (ou gyrocoptère) en infraction à la réglementation de la Réserve (ainsi qu'à celle liée à l'aéroport). Cette infraction a été relevée et transmise à la Direction de la sécurité de l'aviation civile qui a dressé procès-verbal. Le pilote sera convoqué en Conseil de discipline et pourra faire l'objet d'une sanction administrative.

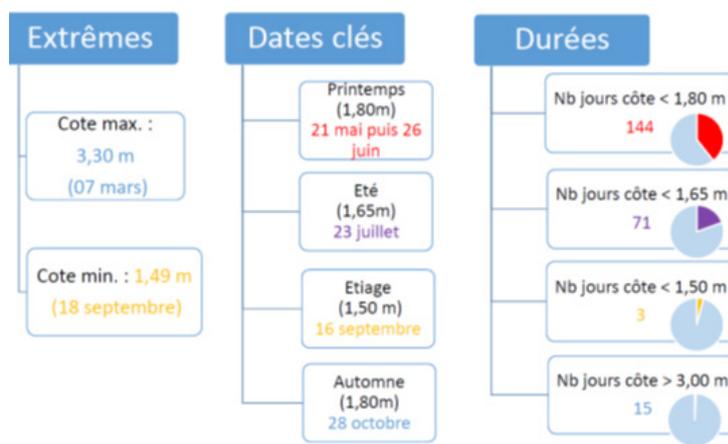
Plus original, en octobre, les agents de la Réserve naturelle ont dressé procès-verbal et, en lien avec la Gendarmerie nationale, saisi et détruit des plants de cannabis cultivés sur la Réserve naturelle. Le propriétaire, dérangé en pleine récolte, a pris la fuite et n'a pu être rattrapé. Outre le côté illégal de la culture, plusieurs infractions à la réglementation de la Réserve étaient caractérisées : pénétration et circulation au sein d'une réserve interdite d'accès au public, introduction irrégulière de végétal, abandon, dépôt, jet, ou déversement irrégulier d'objet ou déchet.

## Connaissance et suivi du patrimoine naturel

### • Niveaux d'eau du Lac de Grand-Lieu

L'année 2020 est très contrastée sur le plan météorologique avec des conséquences sur les niveaux d'eau du Lac. La première partie de l'année bien arrosée maintient le lac à des niveaux d'eau élevés jusqu'en mars. L'écoulement est ensuite régulier et important, conformément à l'arrêté de gestion, pour atteindre des cotes très basses début juin avant une remontée de près de 20 cm suite à la pluviométrie importante du mois de juin. Le mois d'août également bien arrosé maintient les niveaux du lac en été. Le retour des pluies dès le début de l'automne fait remonter le lac rapidement et permet des manœuvres d'ouvrage spécifiques pour l'échappement des anguilles argentées pendant trois jours début novembre avant l'ouverture généralisé du vannage en décembre.

## Cotes du Lac 2020 : quelques chiffres clés



*Les chiffres clés des niveaux du Lac de Grand-Lieu en 2020 (exprimés en cote Buzay, 1 m CB = 0.55 m NGF)*

### • Quelques chiffres sur les oiseaux

L'hiver 2019/2020 relativement doux a probablement permis à certains canards hivernant de rester plus au nord et le total des oiseaux d'eau dénombrés à la mi-janvier est tout juste inférieur à 60 000 individus, en recul de 9% par rapport à la moyenne des 5 dernières années (2015-2019).

Les grands échassiers poursuivent leur progression régulière : c'est particulièrement vrai pour la Spatule blanche avec 546 couples, le Héron garde-boeufs (1443 couples), la Grande Aigrette (395 couples) et l'Ibis falcinelle (105 couples) qui enregistrent leur niveau record sur le lac.

Pour les autres oiseaux d'eau, la nidification est plus difficile. Notamment pour le Fuligule milouin dont la population européenne ne se porte pas très bien et qui, à Grand-Lieu, n'est pas favorisé par les niveaux d'eau de printemps de ces dernières années (chute trop rapide des niveaux d'eau et/ou crues tardives viennent affecter son succès de reproduction). 190 nichées ont été dénombrées en 2020 soit un recul de 50% par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. La Guifette moustac a également privilégié le site de la Brière en 2020 et ne comptabilise que 413 couples sur Grand-Lieu. Le grèbe huppé voit quant à lui ses effectifs croître avec un nouveau record de 830 couples.



*Ibis falcinelle. Sa population dépasse maintenant les 100 couples nicheurs à Grand-Lieu*

L'étude entamée en 2019 sur les diptères et hyménoptères s'est poursuivie en 2020 avec de nouvelles opérations de tri et une analyse plus complète sur les syrphes du site. 75 % des échantillons récoltés en 2019 sont maintenant triés et près de 8 500 individus de syrphes ont ainsi été identifiés. La richesse spécifique atteint 105 espèces sur Grand-Lieu (7 stations échantillonnées selon différentes méthodes) avec une nouvelle espèce pour la Région (*Anasimyia interpuncta*) et 9 espèces menacées en France. D'autres groupes ont bénéficié du travail du GRETIA (Groupe

d'étude des invertébrés armoricains) dont la synthèse sera publiée au premier semestre 2021. De belles trouvailles ont été faites parmi les 21 000 individus identifiés ! C'est en particulier le cas d'un hyménoptère crabonidae : *Mimumesa wuestneii* (Faester, 1951) dont les données de Grand-Lieu constituent une première au niveau national (F Herbrecht com. pers.). Cette petite guêpe semble très rare à l'échelle européenne puisqu'elle n'a, a priori, été capturée qu'en Autriche, Hongrie, Roumanie et Lituanie.

Poursuite également de l'étude sur les chauves-souris de Grand-Lieu en 2020. Celle-ci a demandé un travail de traitement très important pour les 71 nuits échantillonnées en 2019 et 2020. La synthèse de cette étude a été bouclée au premier trimestre 2021. L'année a apporté son nouveau lot de données intéressantes. C'est en particulier le cas pour la Grande Noctule *Nyctalus lasiopterus* qui fournit les deux premières pour le département de Loire-Atlantique. Cette approche du peuplement révèle l'importance de la zone centrale du Lac comme zone de chasse. Le site représente un enjeu majeur pour la Noctule commune et les pipistrelles commune et de Nathusius, trois espèces inscrites sur les listes rouges régionale et nationale et pour lesquelles la région constitue un bastion.

La végétation des roselières a fait l'objet d'un suivi triennal comme en 2019 et une vingtaine de placettes ont été échantillonnées, complétées par le suivi des exclos et des zones témoins proches. Ces exclos ont été mis en place en 2019 afin de mieux évaluer l'effet du broutage (par les



*Un des dispositifs de piégeage des insectes mis en oeuvre en 2019*

ragondins notamment) sur la végétation. Les résultats restent à exploiter plus finement. Ils sont, pour ce qui concerne les exclos, très contrastés d'un site à l'autre (pas d'effet à effet notable).

Le suivi de la zone centrale sur le plan de l'eau et des dynamiques planctoniques a été allégé en 2020. Le nombre très important de données recueillies depuis trois ans doit en effet être traité et interprété. Cela a été en partie fait et a donné lieu à la rédaction d'un rapport par Alexandrine Pannard de l'Université de Rennes 1 qui pilotait le projet. Ce rapport a été publié au premier trimestre 2021.

En 2020 un suivi minimum a été poursuivi sur 4 stations : phytoplancton, nutriment et différents paramètres physico-chimiques ont ainsi été relevés à 9 reprises tout au long de l'année. Afin de poursuivre un suivi de long terme, la SNPN a pu investir grâce à la dotation de la DREAL, dans une sonde permettant de quantifier simplement les concentrations en chlorophylle a et en cyanobactéries. Les données ne sont pas encore traitées et certaines analyses en cours de réalisation (phytoplancton). Un suivi d'une dizaine de stations sera assuré ainsi à partir de 2021 sur le long terme.

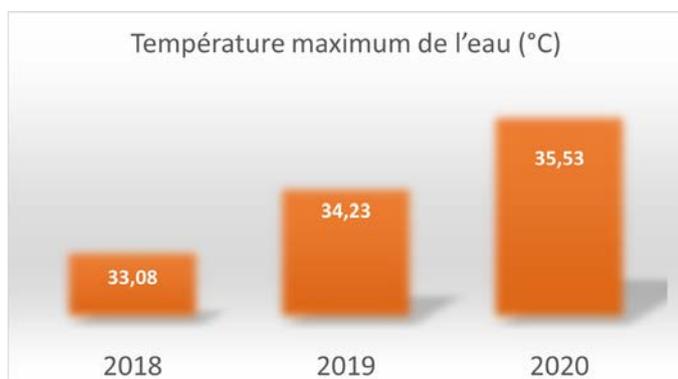
En complément, des enregistrements de températures ont pu être faits en différents points du lac (à au moins deux profondeurs différentes) et, sur deux stations en début d'automne (disponibilité des sondes retardée du fait de la COVID 19), un enregistrement en continu des quantités d'oxygène dissous.

## Pôle scientifique À Grand-Lieu



Exclos et placettes témoins (au premier plan) pour le suivi de l'impact du broutage sur la végétation

Ce suivi en continu des températures met en évidence les très fortes températures que connaît l'eau du lac et leur augmentation : en trois ans, la température maximale de l'eau (en surface) a gagné 2,45°C pour atteindre 35,53°C le 07/08/2020 sur une station. A cette même date, des écarts de plus de 8°C sont enregistrés entre deux points du lac, soulignant l'importance de la structure de la végétation aquatique pour modérer les hausses de températures. **Dans les plans d'eau également, la végétation joue le rôle d'îlot de fraîcheur !**



Température maximale de l'eau enregistrée sur le Lac de Grand-Lieu entre 2018 et 2019

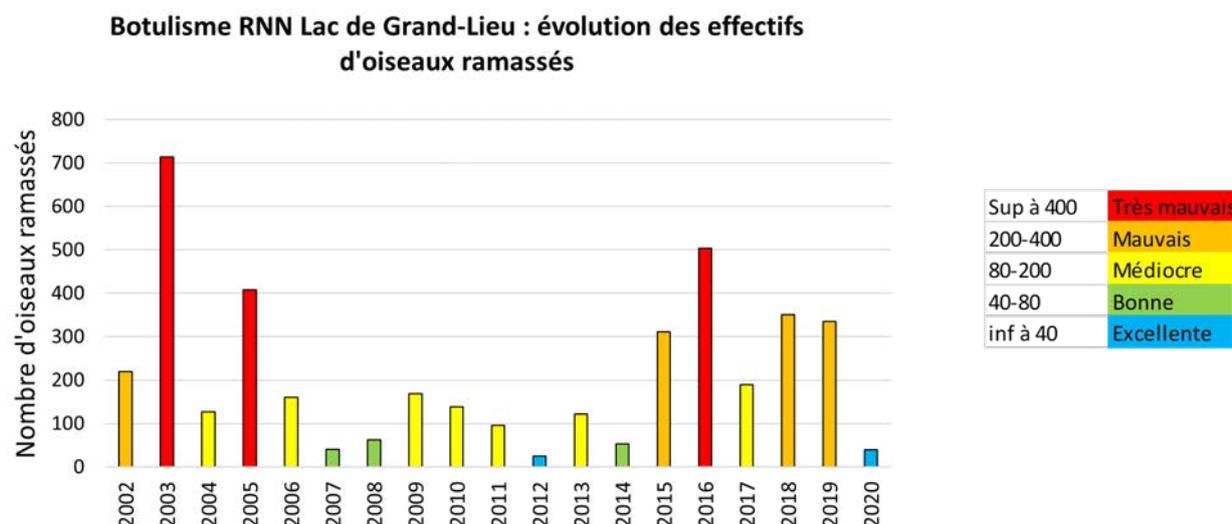
Enfin, le suivi en entrée et sortie des nutriments a été poursuivi et s'achèvera au début de l'été 2021 afin de constituer une chronique sur deux années hydrologiques complètes.

Les partenaires de ces suivis :



## Gestion, accueil et médiation

La surveillance de la mortalité liée au botulisme (du fait de la toxine produite par une bactérie présente dans le milieu) a été assurée sur toute la période estivale. L'année a été bonne puisque moins de 40 oiseaux ont été ramassés, ce qui tranche avec les 5 dernières années qui avaient toutes connu un épisode de mortalité plus ou moins marqué.



Evolution des effectifs d'oiseaux ramassés dans le cadre de la surveillance de la mortalité en période de botulisme

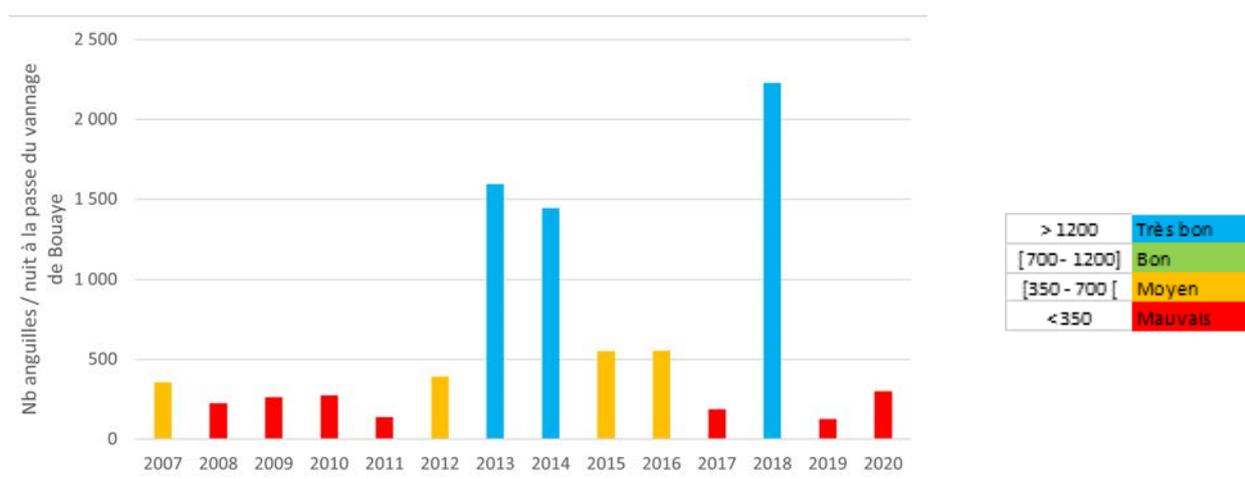
La gestion des espèces exotiques envahissantes s'est poursuivie et concentrée sur l'Erismature rousse ainsi que sur les rongeurs exotiques (Ragondin et Rat musqué). **Le programme Life visant à préserver l'Erismature à tête blanche en luttant contre l'Erismature rousse porte ses fruits.** Porté par l'Office Français de la Biodiversité, ce programme bénéficie d'actions sur Grand-Lieu menées par la SNPN. Les effectifs hivernants à Grand-Lieu sont en chute nette avec moins de 20 oiseaux durant l'hiver 2020/2021. **Dans le cadre de ce programme, un prototype de cage-piège permettant de capturer les oiseaux vivants a été élaboré et construit par la SNPN.** Il n'a pu être testé en raison d'une part du confinement puis des restrictions liées à l'épidémie d'influenza aviaire hautement pathogène (virus H5N8) en automne ne permettant pas l'utilisation d'oiseaux « appelant ».



Arrachage manuel de la jussie *Ludwigia grandiflora*. On distingue une autre espèce exotique la sagittaire à large feuille *Sagittaria latifolia*

Les opérations d'arrachage de la Jussie ont été menées en partenariat avec le Syndicat de bassin versant de Grand-Lieu qui a mis à disposition de la SNPN trois saisonniers durant une semaine pour de l'arrachage manuel. Celui-ci est limité et en 2020 a été mené dans le cadre d'un programme de recherche international sur l'effet de l'arrachage des végétaux aquatiques (Madmacs). Ce programme mené en France par l'Université de Rennes 1 vise à **évaluer sur de nombreux plans l'effet de cet arrachage : qualité de l'eau, invertébrés, poissons (...)** mais aussi au niveau sociologique (perception des espèces et de l'arrachage). Un site en bordure de Réserve a ainsi fait l'objet d'un panel d'échantillonnages avant et après arrachage. Les résultats (à venir) seront comparés à d'autres sites très différents en Europe (Norvège, Allemagne) et dans le monde (Brésil, Afrique du Sud).

**Le suivi de la passe à anguilles permet de quantifier les remontées printanières d'anguilles** (jeunes anguilles jaunes ou civelles pigmentées) au vannage de Bouaye. En 2020, ce suivi a été réalisé du 21 avril au 17 juillet et n'a donné lieu qu'à un passage médiocre avec 299 anguilles / nuit.



*Evolution des remontées d'anguilles sur Grand-Lieu au vannage de Bouaye depuis 2007 (en nombre d'anguilles contrôlées à la passe du vannage de Bouaye / nuit)*

**Le travail de maintenance et d'entretien des équipements et locaux de la Réserve s'est poursuivi dans sa diversité :** renouvellement des radeaux pour le piégeage des rongeurs exotiques envahissants, construction d'une cage-piège pour la gestion des sangliers, réfection des bras de fixation des vannes du batardeau du pont Mary, entretien des moteurs, réparation de la chaise de support moteur du bateau alu, ajustement de la fixation du moteur de l'hydroglisseur, pompe de la micro-station d'épuration...

**La SNPN mène également un travail d'accompagnement des initiatives ayant lieu autour du Lac et de son bassin versant sur les thèmes du tourisme, de l'animation, de la préservation et de la gestion :**

- o Accompagnement de Loire Atlantique Développement et du Département de Loire-Atlantique sur certains projets liés à la mise en tourisme du site de Grand-Lieu et à l'évolution de la Maison du Lac de Grand-Lieu ainsi que dans la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral proches de la Maison du Lac de Grand-Lieu
- o Participation aux commissions géographiques et techniques du syndicat de bassin versant et du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de Grand-Lieu ainsi qu'à la Commission locale de l'Eau
- o Travail avec les pêcheurs du Lac de Grand-Lieu, leur Syndicat professionnel (AAPPED 44) et le Syndicat mixte pour le développement de l'aquaculture et de la pêche sur la problématique cormoran. Travail prospectif en lien avec un chercheur sur l'intérêt d'une étude nouvelle sur son impact (abandonnée).
- o Travail comme partenaire potentiel sur un projet de programme Life porté par Polliniz (non accepté)
- o Participation au lancement de « l'Atelier des Territoires : vivre et travailler à côté de l'aéroport de Nantes-Atlantique et autour du Lac de Grand-Lieu »
- o Participation au comité de suivi du marais de l'Île à Pont Saint Martin

**Enfin quelques actions de valorisation et sensibilisation, complémentaires à celles menées dans le cadre des 40 ans de la Réserve, ont été assurées en 2020.** C'est par exemple la rédaction d'articles pour *Zones Humides Infos* (n°100, «Les Zones humides en Pays de la Loire») ou *Le Courrier de la Nature*, l'accueil d'étudiants en formation (DU développement durable), l'intervention auprès des scolaires dans le cadre de programmes pédagogiques portés par la Maison du Lac ou l'intervention dans le séminaire annuel Ramsar France qui devait se tenir à Grand-Lieu (Maison

du Lac) en novembre et a finalement dû être fait sous forme de webinaire.

Toutes ces actions sont permises grâce au soutien sans faille de l'Etat via la DREAL des Pays de la Loire



ainsi que la participation des partenaires suivants (liste non exhaustive) :





## Retrouvez-nous :

### À PARIS

Société nationale de protection de la nature  
44 rue d'Alésia  
75014 Paris

+33 1 43 20 15 39  
contact@snpn.fr



### EN CAMARGUE

Réserve naturelle nationale de Camargue  
La Capelière  
C134 de Fiélouse  
13200 Arles

+33 4 90 97 00 97  
reservedecamargue@espaces-naturels.fr



### À GRAND-LIEU

Réserve naturelle nationale du Lac de Grand-Lieu  
La Chaussée  
44830 Bouaye

+33 2 40 32 62 81  
rnn.grandlieu@snpn.fr



Rapport d'activité 2020

Publication : 2021

Directeur de publication : Rémi Luglia

Comité de relecture : Conseil d'administration et membres du Bureau

Rédaction : Aline Deprince, Christophe Eggert, Jean-Marc Gillier, Rémi Luglia, Grégoire Macqueron, Delphine Nicodeme, Philippe Vandewalle.

Mise en page : Delphine Nicodeme  
Images : Silke Befeld/ SNPN Camargue,  
SNPN Grand-Lieu



Tous droits réservés





